
“ La Limougère ” : un établissement rural de la fin de La Tène à Fondettes (Indre-et-Loire)

“La Limougère” : a late La Tène farm in Fondettes (Indre-et-Loire)

Matthieu Gaultier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/racf/1132>

ISSN : 1951-6207

Éditeur

Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du centre de la France (FERACF)

Référence électronique

Matthieu Gaultier, « “ La Limougère ” : un établissement rural de la fin de La Tène à Fondettes (Indre-et-Loire) », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 47 | 2008, mis en ligne le 14 mai 2009, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/racf/1132>



Les contenus de la *Revue archéologique du centre de la France* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.



Matthieu GAULTIER*

**“ La Limougère ” : un
établissement rural de la
fin de La Tène à Fondettes
(I n d r e - e t - L o i r e)**

**“ LA LIMOUGÈRE ” : A LATE LA
TÈNE FARM IN FONDETTES
(I N D R E - E T - L O I R E)**

Mots-clés : La Tène, ferme, organisation spatiale, puits, moule en céramique.

Keywords : *La Tène, farm, spatial organisation, well, ceramic mould.*

Résumé : Découvert à l’occasion des travaux d’aménagement du Boulevard Périphérique Nord-Ouest de Tours, le site de “ La Limougère ”, fouillé en 2006, est situé à Fondettes en Indre-et-Loire. Il s’agit d’une petite ferme occupée de la fin de La Tène C jusqu’à la fin du I^{er} s. avant notre ère. Peu de structures nous sont parvenues : les fossés délimitant l’enclos de l’exploitation, deux petits greniers fondés sur poteaux, un puits... Malgré cela, l’analyse de la répartition du matériel permet de proposer un schéma de l’organisation spatiale des différentes activités des occupants. Ce site s’intègre dans un corpus Turons d’établissements ruraux structurés par un enclos fossoyé. La plupart de ces fermes apparaissent à la fin de La Tène moyenne et se développent au cours de La Tène finale jusqu’à la période augustéenne.

Abstract : *The archeological survey realised before the construction of the Tours ring road (north-west section) have revealed the “Limougère” archaeological site. Excavated in 2006, it is located in Fondettes (Indre-et-Loire). This is a little farm occupied from the end of the La Tène C period to the end of the last century BC. The excavation produced only a few structures: ditches that determined the limits of the enclosure, two little barns based on posts, a well... However we can suggest a hypothesis for the farm's spatial organisation based on the analysis of the spatial dispersion of the artefacts. This site belongs to the Turons corpus of rural settlements organized around an excavated enclosure. Most of these farms appear at the end of the La Tène C period and develop during the last century BC.*

* Conseil général d’Indre-et-Loire, Service archéologique départemental d’Indre-et-Loire (SADIL), Hôtel du département, Place de la préfecture, 37927 Tours Cedex.

1. PRÉSENTATION DU SITE ET DE SON CONTEXTE IMMÉDIAT

2. DESCRIPTION DES VESTIGES

- 2.1. Les fossés
- 2.2. Les trous de poteaux
- 2.3. Le puits
- 2.4. Les autres creusements
- 2.5. La zone limono-argileuse
- 2.6. Les dépôts de colluvions

3. LE MOBILIER

- 3.1. Le métal, la faune, la pierre
- 3.2. La céramique
- 3.3. La terre cuite

4. CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION

5. ORGANISATION SPATIALE DU SITE

6. FORMES DE L'OCCUPATION RURALE À LA FIN DE LA TÈNE DANS LA CITÉ DES TURONS

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

1. PRÉSENTATION DU SITE ET DE SON CONTEXTE IMMÉDIAT

Le site protohistorique de “ La Limougère ” est situé sur la commune de Fondettes en Indre-et-Loire. Il a été découvert à l’occasion des travaux d’aménagement du Boulevard périphérique nord-ouest de Tours sur le parcours du tronçon reliant le périphérique à la RD36 entre Fondettes et Saint-Roch (Fig. 1). Repéré par l’INRAP en 2005 (Champagne 2007), le site a été fouillé en 2006 sur une surface de 2400 m² par une équipe du Conseil général d’Indre-et-Loire sous la direction de l’auteur. Cet établissement de la fin de La Tène n’a pu être que partiellement exploré compte tenu des limites de l’intervention archéologique préventive.

Le site est implanté à une altitude de 95 m NGF au sud-est d’un plateau délimité à l’est et au nord par la vallée de “ La Choisille ” et de “ La Petite Choisille ”, au sud par “ La Loire ” et “ La Grande Boire ”, à l’ouest et au nord par “ La Bresmes ” et ses affluents. Le point culminant du plateau s’élève à une altitude de 107 m NGF (Fig. 2).

Localement, le plateau est couvert par des limons quaternaires (LP) qui couvrent des sables et graviers continentaux du Tertiaire (m₃-p). Sous-jacents, les calcaires lacustres de Touraine (Ludien supérieur et

Stampien inférieurs) couvrent les strates du Secondaire (Sénonien et Turonien) qui caractérisent les fonds de vallées. L’altitude du toit du Cénomaniens dans ce secteur est estimée à 25 m NGF.

Le contexte historique et archéologique local a été revu à l’occasion du diagnostic archéologique mené par l’INRAP. Peu de sites de l’âge du Fer sont connus à proximité de “ La Limougère ” (Fig. 2) (Yvernault 2007 : 7-8).

À Saint-Cyr-sur-Loire, en 2003, lors d’un diagnostic mené au lieu-dit La Renardière, quelques tessons de céramique sans décor ou élément caractéristique permettant de trancher entre une attribution à l’âge du Bronze ou au Hallstatt ont été découverts (Jouquand-Thomas 2003) (37 214 022 AH). Un enclos, repéré dans le même secteur lors d’une prospection aérienne, est interprété comme une ferme gauloise ou un habitat gallo-romain par J. Dubois (Dubois 1990 : 105) (37 214 906 AH).

À Fondettes, l’*oppidum* de “ Montboyau ” (37 109 002 AH), dominant l’embouchure de la Choisille et la vallée de la Loire, est connu depuis le XIX^e s. En contrebas de l’éperon, quelques objets, dont de la céramique non tournée, ont été exhumés à la fin du XIX^e s. lors de prélèvements de remblais pour la construction du chemin de fer (Provost 1988 : 106). Entre 1950 et 1960, deux trésors monétaires et quelques objets y ont été découverts. Plus récemment, ce site a fait l’objet de nouveaux travaux d’inventaires (Couderc 2001 : 62-64 et Laruz 2005 : 34-35) mais cet espace, actuellement très urbanisé, reste peu accessible pour une fouille archéologique.

Enfin, une occupation de l’âge du Fer a été prospectée au lieu-dit Le Ruisseau sur le plateau de Fondettes (découverte d’une concentration de céramique et d’une fibule) (37 109 914 AH).

Les autres implantations du deuxième âge du Fer connues à proximité de Fondettes ont été découvertes à l’est et au sud de la commune. Au sud de la Loire, le site de “ Clocheville ” se distingue actuellement de tous ceux reconnus sur le territoire Turon ; la fouille a révélé une partie d’un quartier artisanal et d’habitat du II^e s. avant notre ère traversé par un axe de circulation et limité à l’ouest par un large fossé (De Filippo 2007 : 199-206). À La Riche, au lieu-dit Les Montils, un diagnostic réalisé en 2005-2006 a permis de découvrir deux fossés aménagés entre la fin de La Tène moyenne et le début de La Tène finale dans un paléochenal encore actif à l’âge du Bronze (37 195 017 AH) (Millet *et al.* 2006 : 28-29).

Plus à l’est, un enclos de la fin de La Tène moyenne et finale a été découvert sur la “ ZAC de la Grande Pièce ” (Jeset *et al.* 1998 : 69-72 et pl. 14) tandis qu’au nord de Parçay-Meslay, les fouilles réalisées à l’occasion de l’aménagement de l’A28 ont permis de découvrir deux établissements agricoles à “ La Roche



Fig. 1 : Localisation du site de la “ Limougère ” sur un extrait de la carte au 1/25 000 de l'IGN : feuille de Tours - 1822 E.

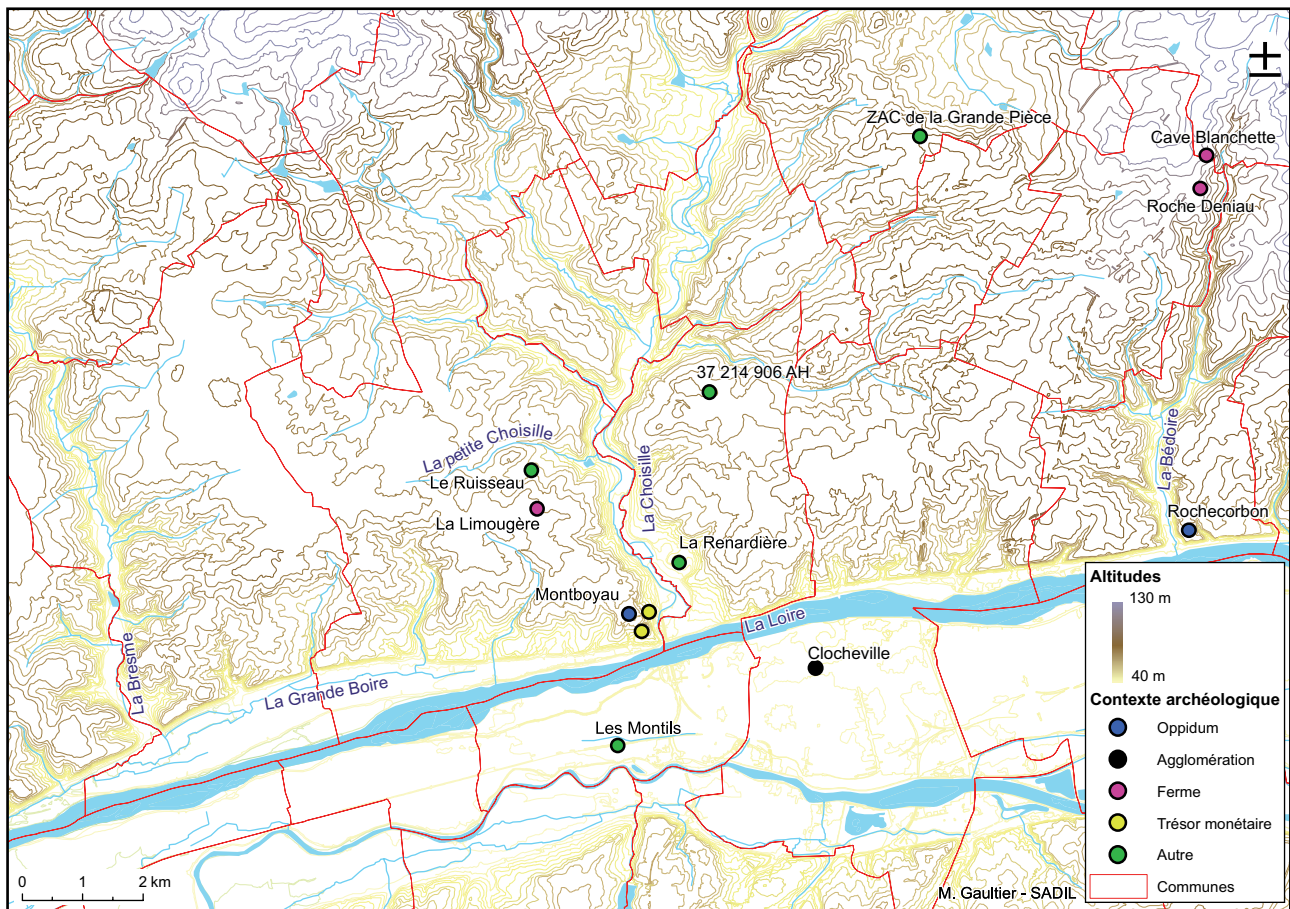


Fig. 2 : Environnement topographique et archéologique du site.

Deniau ” et à “ La Cave Blanchette ” (Lusson 2004 : 43). Ils sont situés près de la source de “ La Bèdoire ” au débouché de laquelle se trouve l’*oppidum* de Rochecorbon.

2. DESCRIPTION DES VESTIGES

Peu de vestiges sont conservés : un ensemble de fossés délimitent un enclos divisé en trois parties au sein desquelles se répartissent 16 fossés et trous de poteaux. Un puits, est aménagé sur le côté oriental de l’enclos. Au sud-ouest de ce puits, est implantée une fosse d’extraction (Fig. 3).

Les creusements sont difficilement lisibles du fait de la nature du substrat où l’on trouve, mêlées, des poches de limons de plateau et des lentilles de sables et graviers continentaux.

À l’est de ces structures, se trouve une zone limono-argileuse sombre assez organique correspondant à une ancienne zone humide.

Scellant les structures et le comblement naturel de la zone humide, on trouve des poches de colluvions dans la partie est du site.

Le décapage a été réalisé en deux temps, les couches de colluvions scellant les structures à l’est du

site n’ont été décapées que dans un deuxième temps.

Les fossés et trous de poteaux ont été fouillés par moitié. Les fossés ont été explorés dans leur intégralité par sondages successifs d’un mètre de large ; 66 % des sondages ont été réalisés manuellement, 34 % à la pelle mécanique.

2.1. Les fossés

Les fossés sont au nombre de sept (Fig. 3). Leur largeur conservée oscille entre 0,80 et 1,40 m à l’exception de F4 dont l’ouverture est supérieure à 2 m et de F6 dont l’ouverture conservée est, au maximum, de 0,60 m.

Le profil des fossés est, dans la plupart des cas en V ou en Y. Seul F6 et l’extrémité de F7 présentent un profil en cuvette assez évasé. Par ailleurs, F6 est moins profond que le reste des fossés (profondeur maximale de F6 : 0,40 m, profondeur minimale des autres fossés : 0,60 m). Le profil en Y du fossé F3 a pu être perçu sur presque toute sa longueur.

Les relations stratigraphiques entre les différents fossés n’ont pas pu être observées. En effet à l’emplacement de la jonction de F1, F2 et F6, un sondage à la pelle mécanique a été pratiqué au moment du diagnostic archéologique. À cause de conditions

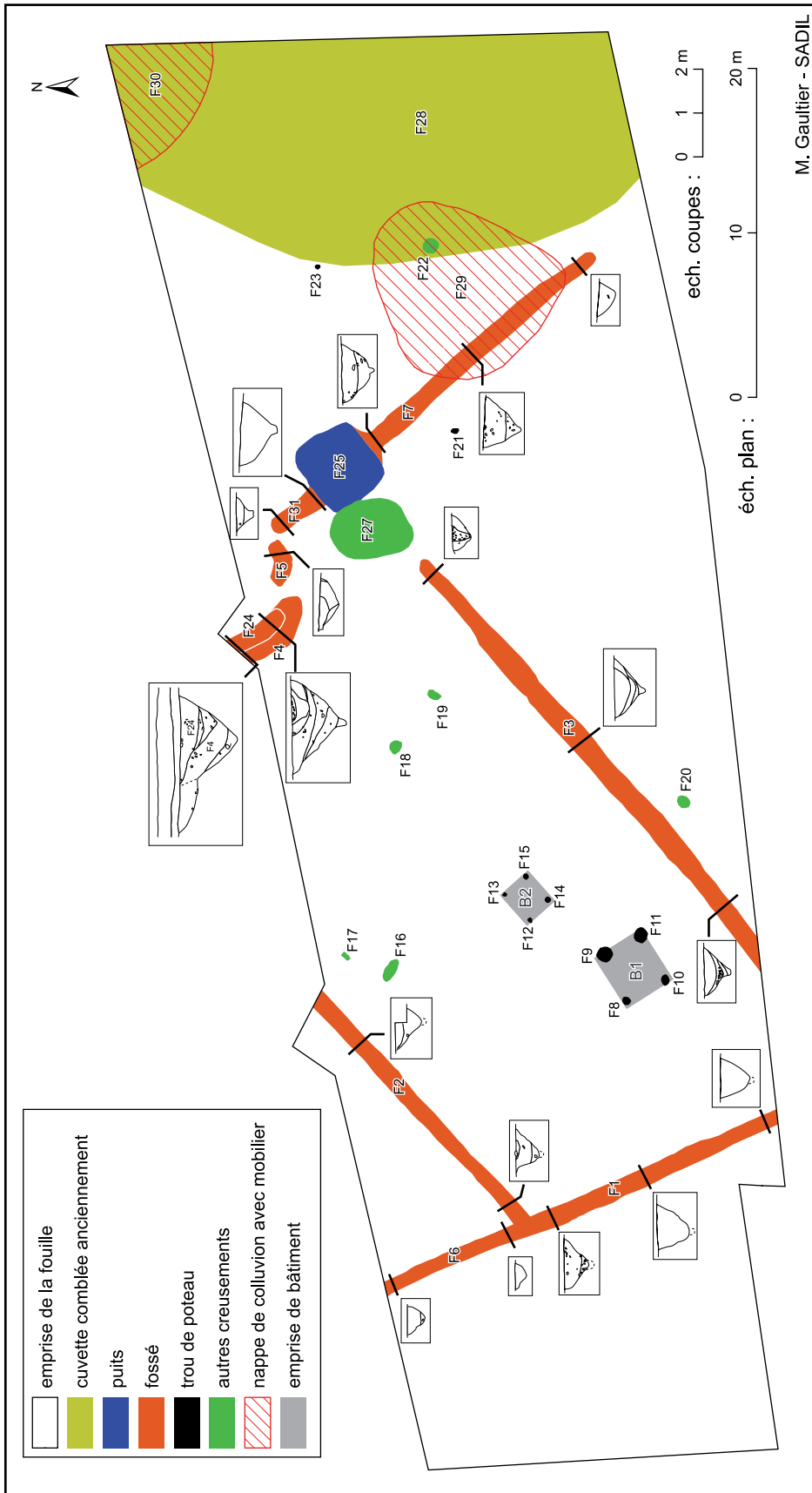


Fig. 3 : Plan du site avec le profil des fossés.

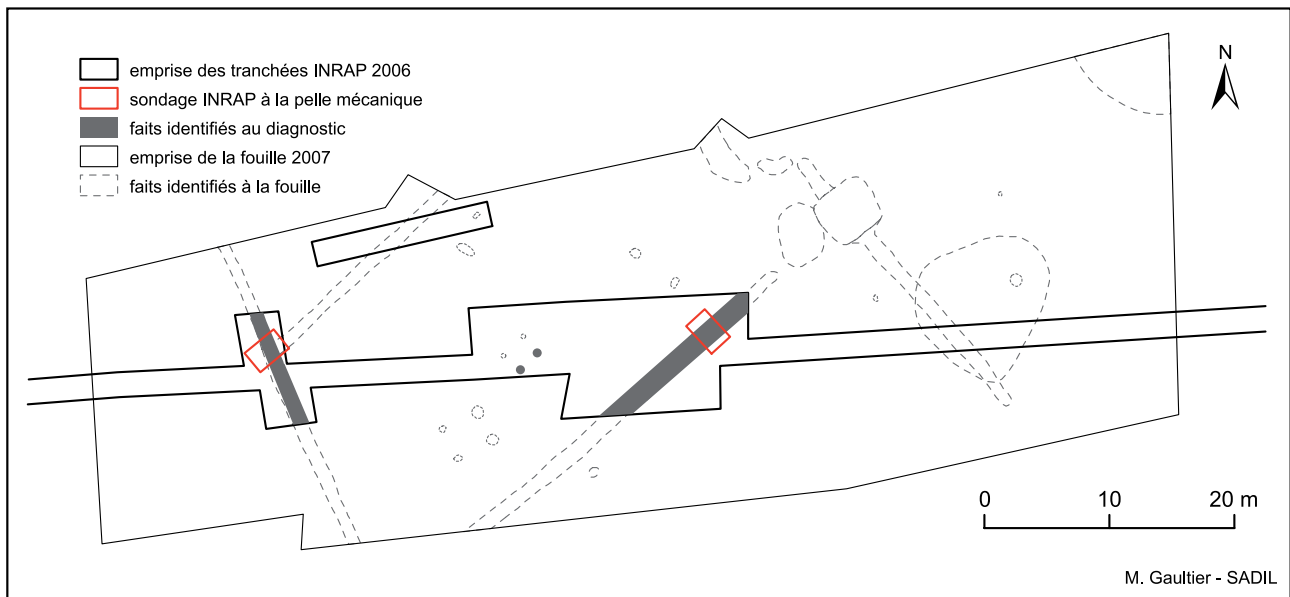


Fig. 4 : Plan des sondages du diagnostic.

climatiques difficiles, F2 n'avait pas été perçu (Fig. 4).

Le mode de comblement des fossés présente en général les caractéristiques suivantes : le fond est comblé par une strate limono-argileuse dont la nature et la couleur sont proches du substrat. Cette couche est scellée par une US de remblai brun-gris assez sableux dans laquelle se trouve l'essentiel du mobilier archéologique ; cette deuxième couche est elle-même recouverte par une couche plus argileuse orangée. La dynamique de comblement peut-être décomposée ainsi : une première strate très proche de la nature du substrat qui comble la saignée formant le Y du profil du fossé. Cette US a été bien observée dans les fossés F3, F7 et F31 ; compte tenu de la difficulté de sa détection, elle n'a été repérée dans F1 et F2 qu'au moment de la réalisation de sondages mécaniques dépassant le fond du fossé ; enfin dans F4, elle n'a été observée que dans un sondage. Cette première couche est scellée par un remblaiement rapide d'origine anthropique, massif ou divisé, dans certains sondages, en plusieurs strates. Enfin, la dernière couche, plus argileuse, venant sceller le fossé résulte d'un processus lent et naturel : la dégradation des parois du fossé encore à l'air libre après son comblement partiel. Cette dernière strate a été bien observée dans les fossés F2 et F3.

Quelques exceptions à cette dynamique générale de comblement ont été observées.

Il n'y a pas, dans le comblement de F4 et F7, de couche supérieure plus argileuse résultant de la dégradation des parois des fossés comme dans le cas de F3 et F2. Par ailleurs, le fossé F4 a été en partie recreusé (F24) après une première phase de comblement comme en témoigne le remplissage stratigraphique.

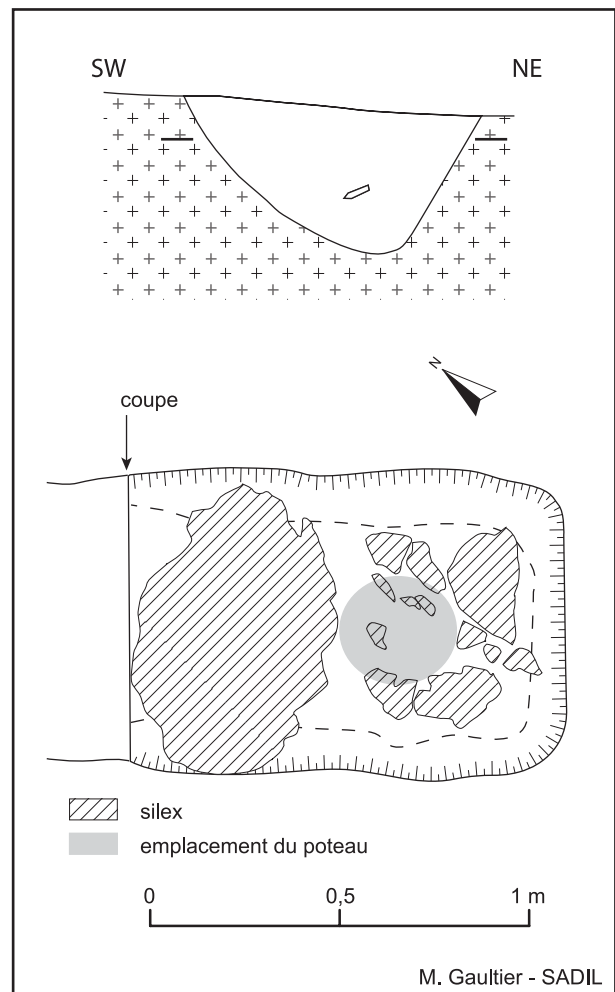


Fig. 5 : Plan de l'extrémité sud du fossé F7.

Cette reprise du fossé a pu occulter la phase de comblement lent observée sur les autres.

À l'extrémité est de F3, on perçoit dans la stratigraphie la présence probable de poteaux visibles en coupe (Fig. 3).

Enfin à l'extrémité sud de F7, la trace de l'implantation d'un poteau est également visible grâce à la conservation de son calage en pierre (Fig. 5).

Les fossés, orientés NW-SE ou SW-NE délimitent un enclos organisé en trois partitions décapées sur des surfaces inégales. L'enclos nord, délimité par F6 et F2 n'a été observé que sur 85 m². L'enclos central entre F2, F1, F3, F31 et F4 a été explorée sur les 3/4 de sa surface présumée soit 810 m². Enfin, au sud, l'espace délimité par F3 et F7 est visible sur 475 m².

Trois passages ménagés par des interruptions de fossés sont visibles. Tous les accès à l'enclos depuis l'extérieur sont situés à l'Est. Au nord, un accès en chicane est ménagé entre F4 et F31. Cet accès est barré par un creusement (F5) au profil en V. La dynamique de comblement de F5 est identique à celle de la plupart des fossés du site : un apport rapide de remblais limono-sableux brun gris couvert par un dépôt plus argileux ocre résultant de la dégradation lente des parois du creusement exposées à l'air libre.

Au sud, F7 est interrompu et donne un accès à la partition sud de l'enclos. Rappelons la présence d'un poteau à l'extrémité de F7. Il a pu participer d'un système de fermeture (de type porte).

Enfin, l'interruption de F3 avant sa rencontre avec F31/F7 permet de circuler entre les partitions sud et centrale.

Nulle part, les fossés ne présentent une morphologie ou des aménagements laissant supposer qu'un passage transversal était aménagé.

Compte tenu du profil en Y régulièrement observé dans les fossés F1, F2, F3, F4, F31 et F7, compte tenu de la trace d'un poteau à l'extrémité de F7 et de la trace probable de poteau à l'extrémité de F3, on peut émettre l'hypothèse que ces fossés étaient palissadés. Dans ce cas le processus de comblement observé dans la majorité des sondages résulterait des actions suivantes (sauf dans les cas où une trace de poteau a été observée) : démantèlement de la palissade (récupération de bois d'œuvre) et comblement de la saignée en Y du fossé, comblement partiel (rapide) du fossé avec une partie des déblais entraînant des artefacts proches (céramique, terre cuite), enfin comblement lent du fossé après son abandon par une couche argileuse résultant de la dégradation des parois.

2.2. Les trous de poteaux

Dix trous de poteaux ont été découverts sur le site (F8 à F15, F21 et 23). Huit d'entre eux dessinent l'emprise de deux petites constructions (F8 à 11 : bâtiment B1 et F12 à 15 : bâtiment B2).

Les trous de poteaux de B1 et B2 sont conservés sur une faible profondeur (à l'exception notable de F12). Parfois la trace du poteau est visible en coupe (Fig. 6).

F21 et 23 ont une morphologie (diamètre et profondeur) semblable à celle des autres trous de poteaux découverts sur le site. Il faut noter toutefois que la fouille de ces deux creusements, isolés, n'a révélé aucune trace de poteau.

2.3. Le puits

Le puits F25 est excavé sur le fossé F31/F7 dans le prolongement de F3. Au niveau du décapage, F25 a une forme sub-rectangulaire (4,80 x 4,25 m). Son profil, en entonnoir sur 2 m de profondeur, se réduit progressivement à un boyau de plan circulaire qui s'enfonce dans le substrat (Fig. 7). La profondeur totale de cet aménagement n'est pas connue ; il a été sondé à la pelle mécanique jusqu'à une profondeur légèrement supérieure à trois mètres.

Dans sa partie explorée, le comblement du puits n'est composé que d'une seule US : un remblai assez sableux gris avec quelques taches d'oxydation et des précipitations de manganèse dont la fréquence augmente avec la profondeur. Le remblai d'abandon du puits est contemporain de celui des fossés F31 et F7 : c'est la même US qui les comble dans les sondages adjacents au puits (Fig. 7). On peut remarquer également que les fossés F31 et F7 s'approfondissent progressivement à l'approche du puits (on observe une légère pente du fond du fossé sur le profil longitudinal). À la jonction de F31 et du cône du puits, le profil de ce dernier est entaillé verticalement sur une quinzaine de centimètres par un creusement semi-cylindrique qui aboutit à un replat circulaire à la base. Enfin, des replats, aménagés dans la pente du cône du puits ont été observés dans les angles de la moitié est de la structure.

Un relevé fin de la topographie du quart nord-est du cône du puits et l'exploitation des coupes transversale et longitudinale permet de proposer un modèle numérique de terrain du creusement (Fig. 8).

2.4. Les autres creusements

Six petites fosses circulaires ou ovoïdes ont été identifiées au niveau du décapage.

F16 à 20 et F22 sont des fosses de formes et profondeurs variables et dont la fonction est assez difficile à déterminer.

Au sein de ce petit groupe, F22 est la seule qui a livré un peu de mobilier protohistorique. Le creusement de F22 recoupe le remplissage argileux naturel de la dépression humide visible à l'est du site (Fig. 3).

Un creusement ovoïde assez large (F27 : 5 m x 3,55 m) recoupe le comblement d'abandon du puits F25. Il s'agit d'une cuvette profonde d'un mètre sous le

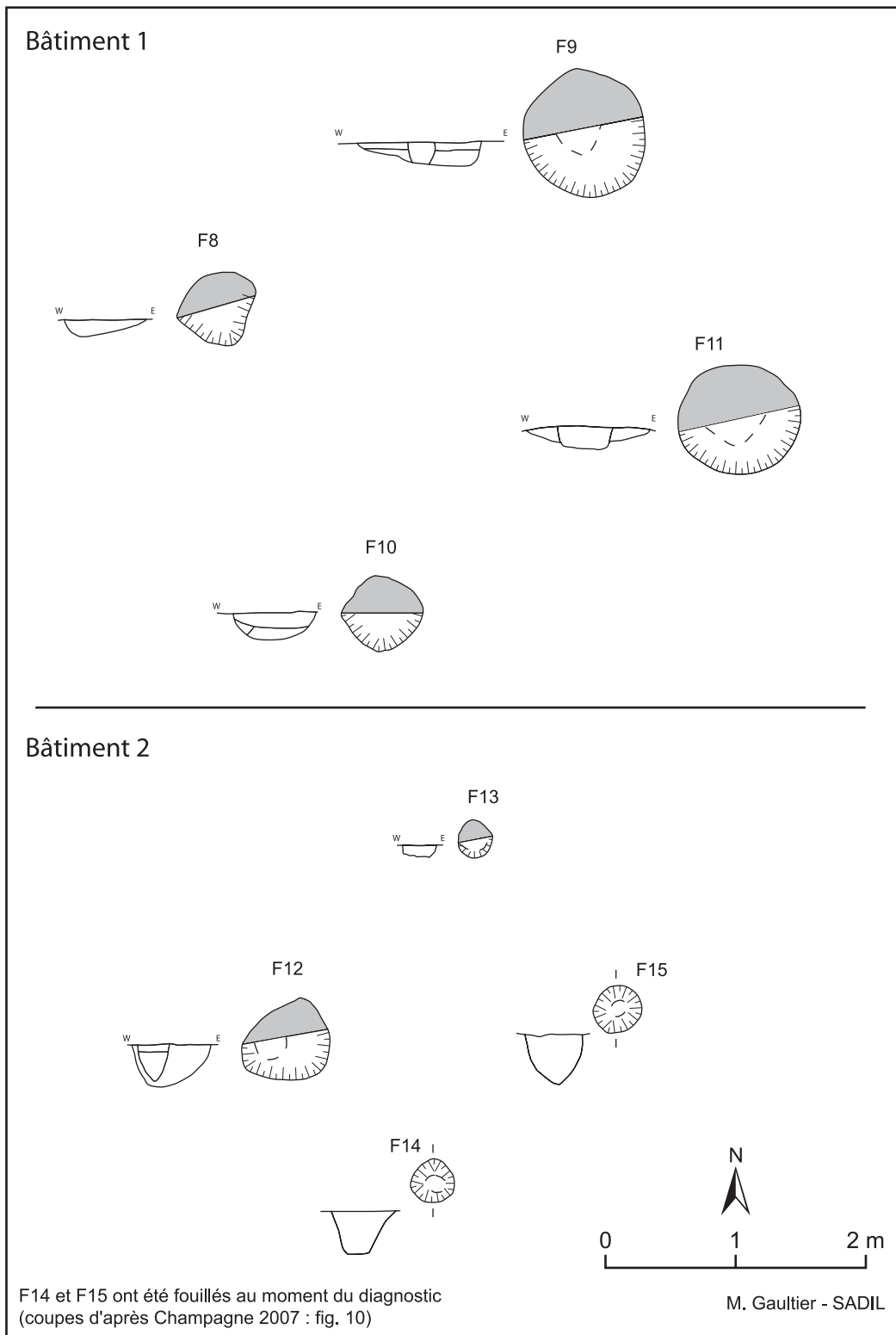


Fig. 6 : Plans et coupes des trous de poteaux des bâtiments 1 et 2.

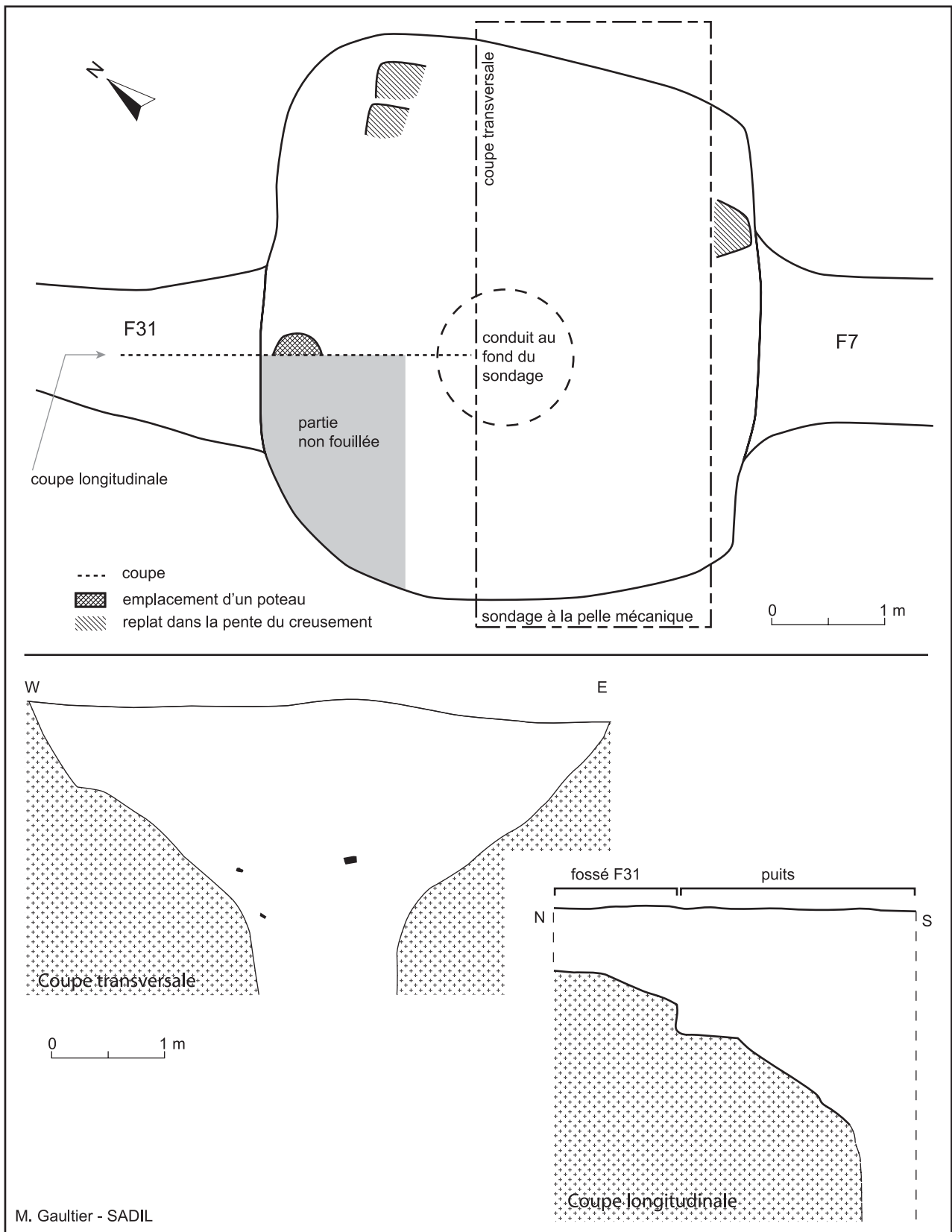


Fig. 7 : Plan et coupes du puits et des fossés attenants.

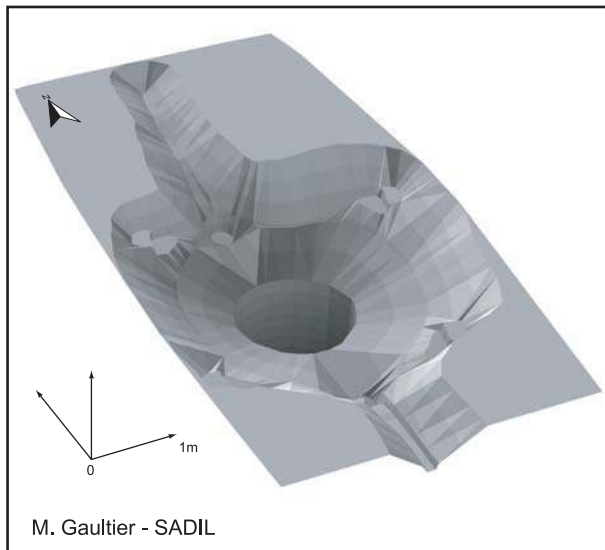


Fig. 8 : Modèle numérique du puits et des fossés attenants.

niveau de décapage. Elle est prolongée par un boyau excavé qui s'enfonce à 45° dans le substrat (Fig. 9). De larges blocs de calcaire (diam. 0,50 m minimum) obstruent le boyau à une profondeur de 2,50 m. Ces blocs n'ont pu être dégagés par la pelle mécanique, le creusement n'a pu être observé au delà de cette profondeur. Il pourrait s'agir d'un puits d'extraction de matériaux.

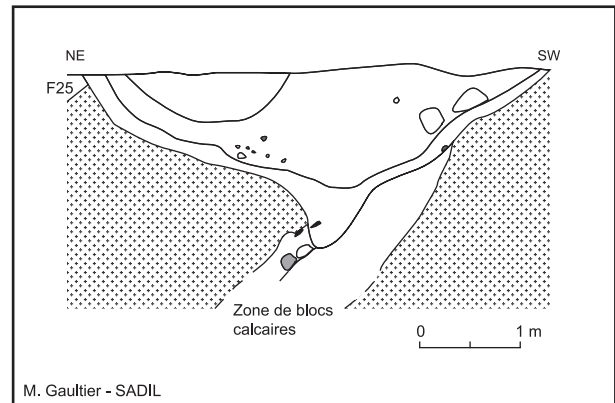


Fig. 9 : Coupe de la fosse F27.

2.5. La zone limono-argileuse

À l'est du site, on trouve une couche de limon très argileux brun-noir assez organique couvrant la largeur de la zone décapée (F28). Il s'agit d'une petite dépression, probablement d'origine naturelle, qui devait être une zone humide. Cette petite dépression était probablement partiellement asséchée au moment de l'installation de l'établissement de "La Limougère", puisque deux creusements, F22 et F23, recourent le comblement limono-argileux noirâtre.

2.6. Les dépôts de colluvions

Des couches de dépôts limono-sableux bruns (F29 et F30) scellent les fossés F31, F7, le puits F25, la

Matière	Description	NR	NMI	Poids (g)	Contexte de découverte
Grès	Meule	1	1	685	F25
Silex	Eclat	3	3	94	F5 et fossé F6 sd20
Silex	Outil (grattoir)	1	1	34	F5
Silex	Percuteur	2	2	750	fossés F3 sd51 et F2 sd32
Fer	Objet indéterminé	3	1	9	fossé F1 sd9
Fer	plaquette avec rivet	12	1	37	fossé F1 sd13
Fer	scories	20	20	31	décapage fossé F2
Fer	fragment de tôle	3	1	4	fossé F3 sd57
Os	indéterminé	33	1	12	Fossé F1
Os	bovidés (?)	20	2	60	Fossé F6
Os	bovidé (?), canidé (?) et indéterminé	9	3	33	Fossé F3
Os	bovidé (?), porc (?), indéterminé	24	4	33	Fossé F4
Os	porc (?)	1	1	3	Décapage F5
Os	dent indéterminée	3	1	1	F7
Os	bovidé (?), porc (?), indéterminé	13	3	96	F27

M. Gaultier - SADIL

Fig. 10 : Inventaire du mobilier métallique, osseux et lithique.

fosse F22 et la dépression F28. Ces niveaux limoneux se sont accumulés dans le sens de la pente. Le relief, encore actuellement, est caractérisé par une légère pente d'ouest en est (pente orientée vers la vallée de la Choisille). Cette pente, compte tenu de la présence de F28, devait être plus marquée à la fin de la Protohistoire. On trouve dans ces colluvions, un peu de matériel archéologique déplacé à cette occasion. Seules les zones de colluvions où l'on a découvert de la céramique ont été cartographiées (Fig. 3).

3. LE MOBILIER

L'essentiel du mobilier découvert provient des fossés de l'enclos : près de 90 % de la céramique et près de 80 % de la terre cuite. Le métal, les objets en silex et les restes de faune ne sont que très faiblement représentés.

3.1. Le métal, la faune, la pierre

Ce sont les matériaux les moins bien représentés sur le site (Fig. 10).

Le métal a été retrouvé en très faible quantité : 18 fragments de trois objets ont été découverts dans les fossés de l'enclos pour un poids total de 50 grammes. Il s'agit d'un petit fragment de tôle, d'une petite plaquette avec un rivet (cerclage ?) et d'un objet indéterminé. Signalons également une vingtaine de fragments de scories découverts au moment du décapage au dessus de F2.

La faune est quasi absente du site (0,238 kg au total). Les quelques fragments retrouvés (esquilles d'os longs et éclats d'émail dentaire) sont en très mauvais état. La nature du substrat n'y est sans doute pas étrangère.

Enfin le lithique est représenté par trois éclats, un grattoir, deux percuteurs en silex et un fragment de meule à bras en grès (partie active). Ces objets ont été découverts dans les remblais d'abandon comblant les fossés et fosses de l'enclos. Il est difficile de déterminer s'ils étaient en usage pendant l'occupation du site où s'ils se trouvent ici de manière fortuite.

Pour conclure, on peut signaler qu'au sein des comblements de F3, F14 et F15 de nombreux blocs de calcaire chauffés ont été découverts. Ces rejets se concentrent dans les remblais d'abandon de F3 situés en face des deux bâtiments repérés au sein de la partition centrale. Les pierres sont rejetées dans le fossé depuis le nord (Fig. 11) ; certains sondages ont livré plus de 7 kg de pierres.

3.2. La céramique

Pâtes grossières et mi-fines dominent largement le corpus. Les secondes sont légèrement mieux représen-



Fig. 11 : Rejets de calcaire brûlé dans F3.

tées que les premières. Les amphores sont assez peu présentes : moins de 4 % du nombre de restes. Il en va de même pour les vases en pâte fine et les vases de type Besançon (Fig. 12 et 13).

Le substrat n'étant pas favorable à une bonne conservation des surfaces des vases, on observe une altération importante de certains tessons : desquamation de certaines pâtes mi-fines, érosion et desquamation des pâtes grossières.

Le corpus des formes retrouvées est comparable à ce qui a déjà été identifié sur les occupations de la fin de La Tène Moyenne et de La Tène Finale fouillées récemment en Touraine notamment sur le tracé de l'A28 et de l'A85¹. Il présente un panel assez large de formes courantes à la fin de la Protohistoire en territoire Turons : écuelles, pots, jattes, gobelets (Fig. 14 à 18).

Certaines céramiques sont décorées. Les décors sont marqués en creux : cannelures, succession de fines stries sur une partie de la panse dans un cas (Fig. 16, n°41) ; ou en relief : baguettes horizontales ou mouluration de certaines formes. La céramique de stockage n'est jamais décorée. Les vases en céramique fine sont rares : un bol archéologiquement complet dans le fossé oriental de l'enclos (F7) (Fig. 17, n° 66) et un autre “ hors contexte ” dans la couche de colluvions scellant ce fossé (F29) (Fig. 18, n° 50).

Peu de céramiques d'importation ont été découvertes. L'essentiel des tessons d'amphores provient du diagnostic. Peu de formes sont identifiables. La fouille et le diagnostic n'ont livré que des fragments de panses à l'exception d'un col de *Dressel* 1b

1. Sites du “ Corps de Garde ” et des “ Pièces de Longueville ” à La Celle-Saint-Avant (Jouquand-Thomas *et al.* 2001), des “ Fossés Blancs ” à Bléré (Lusson *et al.* 2006a), de “ La Cave Blanchette ” à Monnaie (Lusson 2004), du “ Marchais Rond ” à Saint-Georges-sur-Cher (Couderc, Tricoire *et al.* 2006), de “ La Justonnière ” à Neuillé-Pont-Pierre (Jouquand-Thomas *et al.* 2004), des “ Billettes ” à Evsres-sur-Indre (Fouillet *et al.* 2006), des “ Pentès de Vaugerin ” à Bléré (Lusson *et al.* 2006b) ou de la ZAC de “ La Grande Pièce ” à Chanceaux-sur-Choisille (Jesset *et al.* 1998).

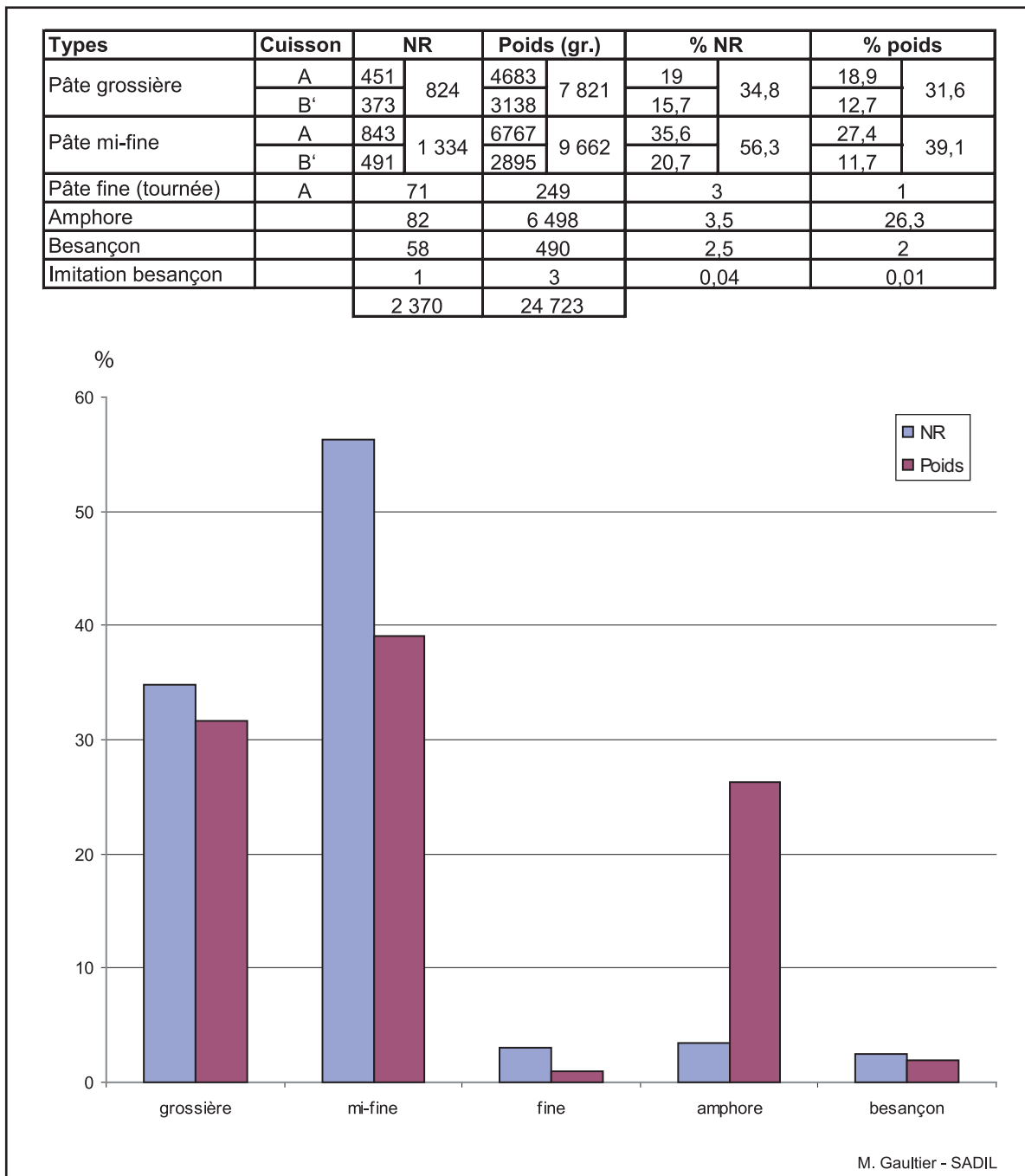


Fig. 12 : Distribution des types de céramiques.

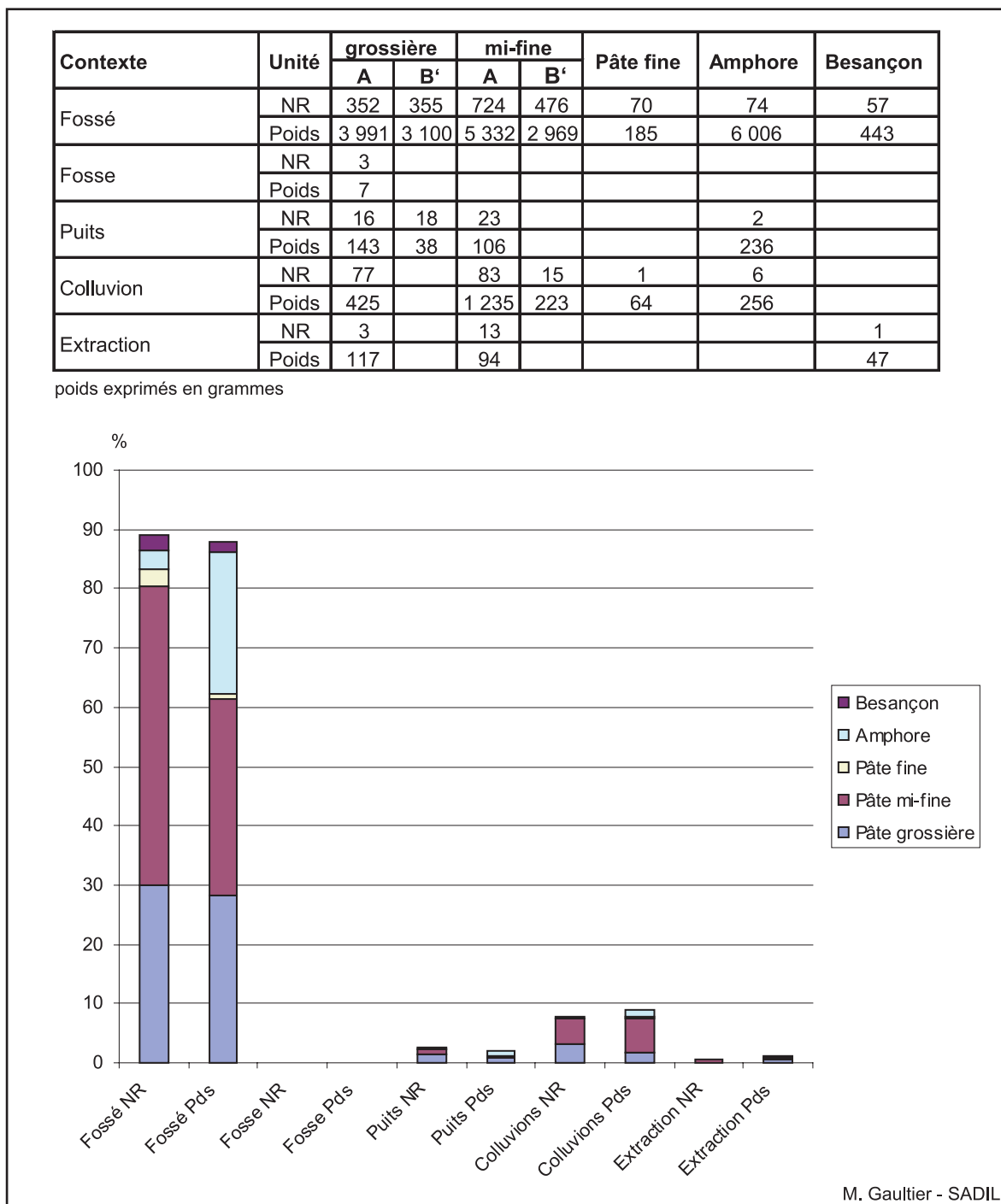


Fig. 13 : Distribution des types de céramiques par contexte de découverte.

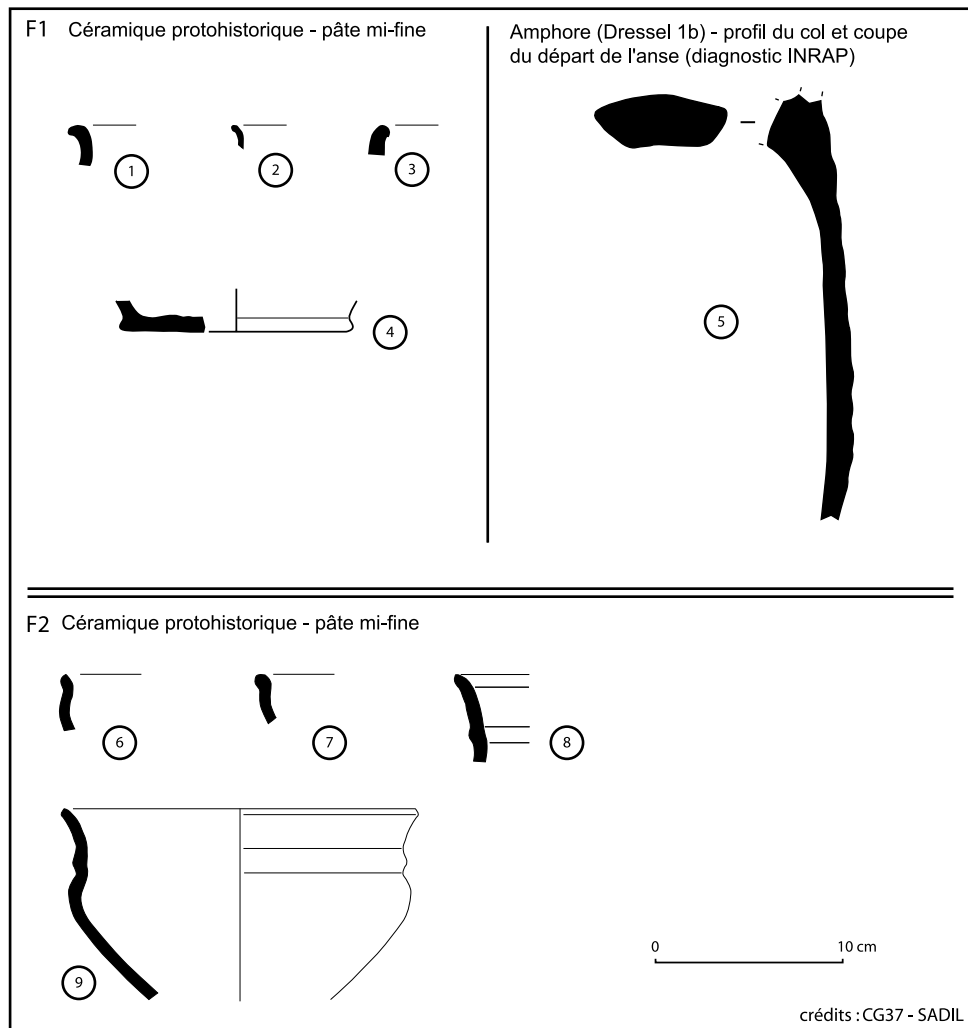


Fig. 14 : Céramiques découvertes dans F1 et F2.

(Fig. 14, n° 5) et d'un bas de panse d'un deuxième individu. Les tessons d'amphores présentent une usure importante sur les tranches et sur les surfaces.

En ce qui concerne la céramique de type Besançon, trois individus, très inégalement conservés, ont été identifiés : deux ne sont représentés que par un tesson (Fig. 16, n°43 et Fig. 18, n°72). Le troisième individu est plus complet : la moitié supérieure du pot a été découverte dans le fossé oriental de l'enclos (Fig. 17, n°65). Sous la lèvre de ce pot, produit durant le dernier quart du premier siècle avant notre ère, nous avons pu observer les traces d'un résidu noirâtre qui peut être le vestige d'un système de fermeture hermétique (résine permettant de maintenir un couvercle souple ?). En Indre-et-Loire, ce type de résidu a déjà été observé sur un vase de type Besançon découvert sur le site des "Billettes" à Esvres-sur-Indre (Fouillet *et al.* 2006 : 138 et fig. 45 : n° 133-5).

3.3. La terre cuite

Deux grandes catégories d'objets en terre cuite ont été découvertes : ceux liés à la construction et ceux liés à l'artisanat ou la vie domestique.

La première catégorie est composée quasi exclusivement de torchis. Tous les fragments ont été cuits (voir surcuits) sans que l'on puisse en déterminer la cause (incendie, proximité d'un foyer ... ?).

Outre le torchis, on peut signaler la découverte de quelques *tegulae* (hors contexte) au moment du décapage.

Les objets en terre cuite liés aux activités artisanales ou à la vie domestique sont majoritaires (Fig. 19). Ils proviennent, pour l'essentiel, des fossés de l'enclos (Fig. 20).

Cinq types d'objets ont été identifiés : plaques foyer (Fig. 21), pesons (Fig. 22), une fusaiöle (Fig. 23), moules pour la coulée de métal et un probable fragment de chenet découvert au moment du diagnostic réalisé par l'INRAP (Fig. 24) (Champagne 2007 : 10).

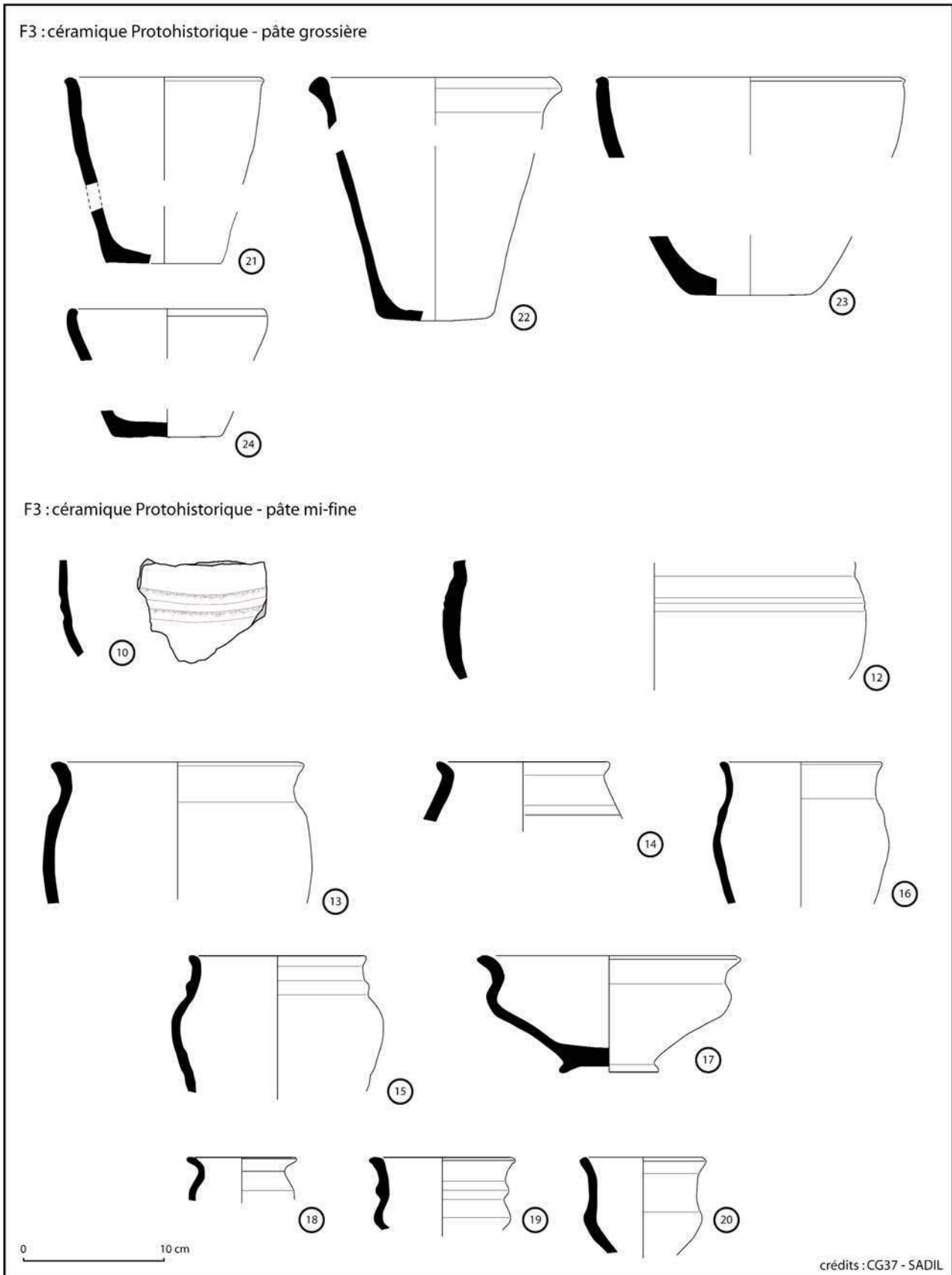


Fig. 15 : Céramiques découvertes dans F3.

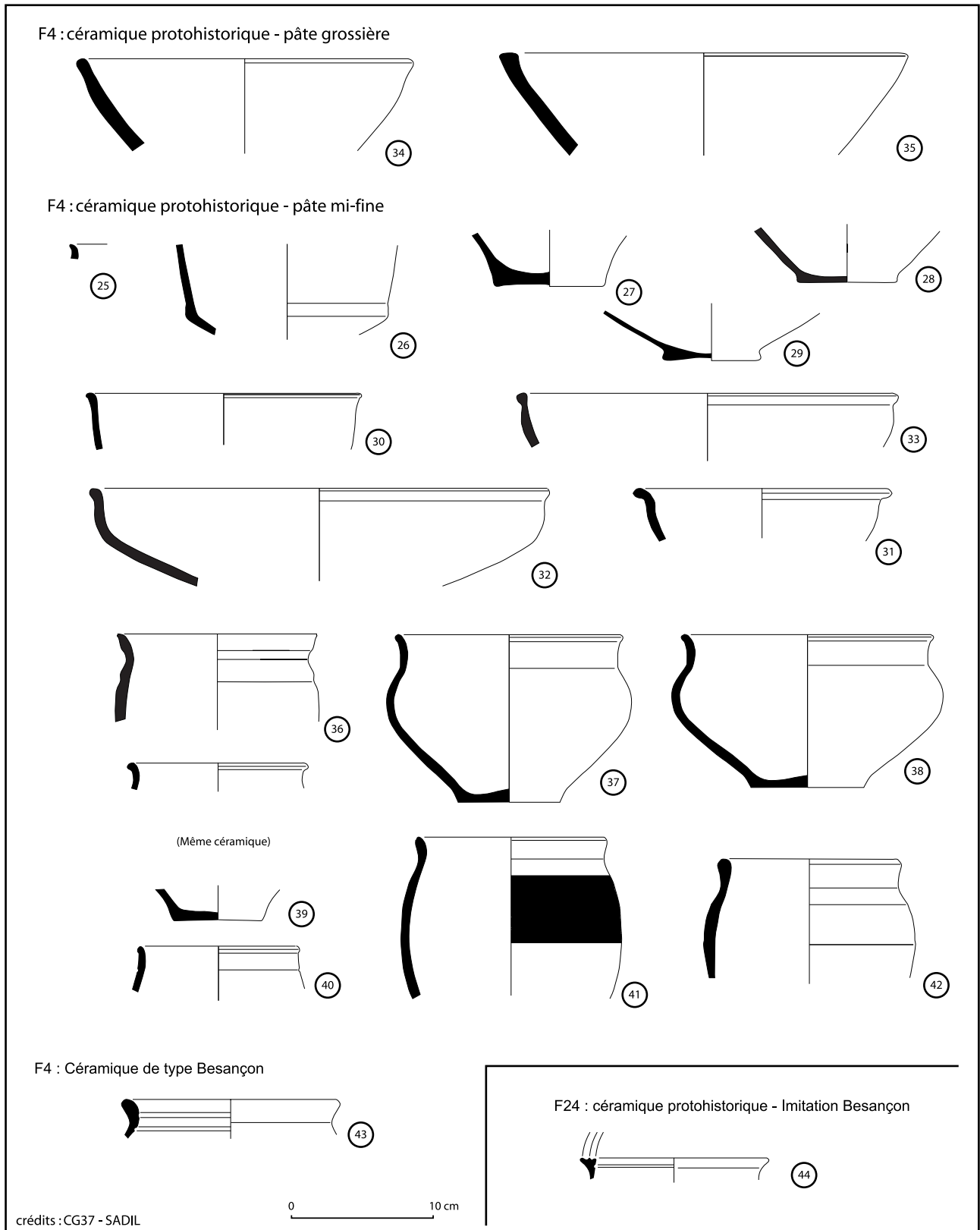


Fig. 16 : Céramiques découvertes dans F4, F24.

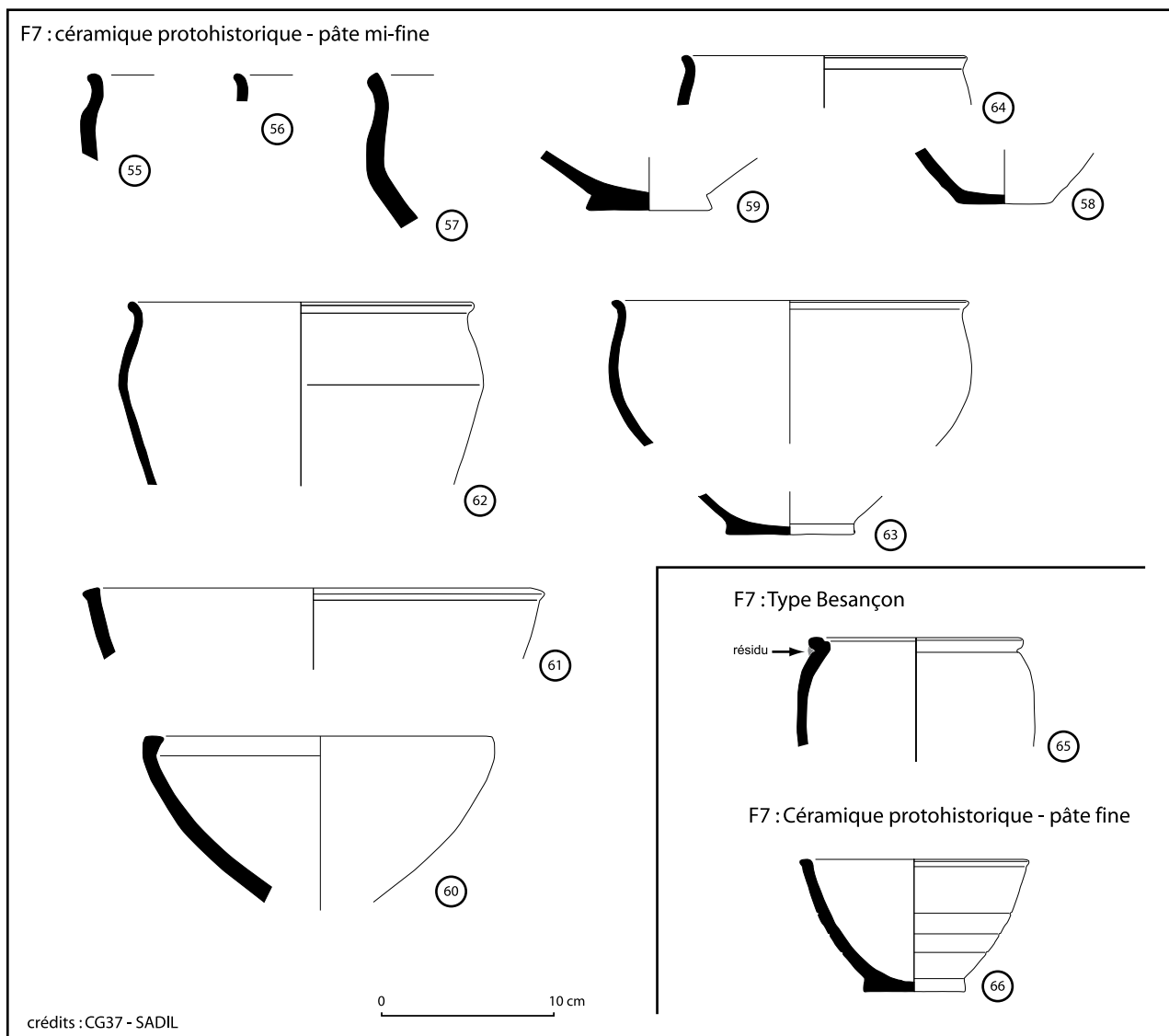


Fig. 17 : Céramiques découvertes dans F7.

Les plaques foyers dominent largement. Les pesons sont au nombre de cinq tandis que nous n'avons comptabilisé qu'une fusaïole. Les témoins d'une activité de tissage / filage sont donc peu nombreux.

La présence d'un chenet est rare sur les sites ruraux en territoire Turons et mérite d'être signalée ; un seul autre établissement rural contemporain a livré ce type d'objet : le site de “ La Justonnière ” à Neuillé-Pont-Pierre (Jouquand-Thomas *et al.* 2004).

Une autre particularité de l'établissement rural de “ La Limougère ” réside dans la présence, inhabituelle sur des sites de cette nature et de cette taille, de fragments de moules destinés à la coulée d'alliages cuivreux. Trois individus pour deux types de moules ont été découverts. Deux des individus ont été trouvés dans les remblais des fossés de l'enclos, un autre dans une couche de colluvions scellant le fossé oriental.

Type 1 : pour les deux individus identifiés, il ne subsiste qu'une partie de l'ouverture d'un moule dont la forme reste indéterminée car trop lacunaire (Fig. 25). L'ouverture est évasée à son sommet (diam. 6 cm) et se resserre progressivement (diam. 3,4 cm). Le profil adopte ensuite une pente plus verticale avant de déboucher dans le moule lui-même. Les parois s'évasent alors largement (diam. max. conservé sur l'individu le plus complet : 8,8 cm). Plusieurs incisions rapprochées les unes des autres sont identifiables sur l'individu le plus complet ; elles sont situées juste sous le col du moule. Ces entailles, toutes traversantes, pourraient être des événements et/ou liées à un système de préhension/suspension.

Type 2 : nous avons retrouvé une petite partie d'une plaque composée d'alvéoles sub-rectangulaires ou circulaires d'une contenance comprise entre 12 et

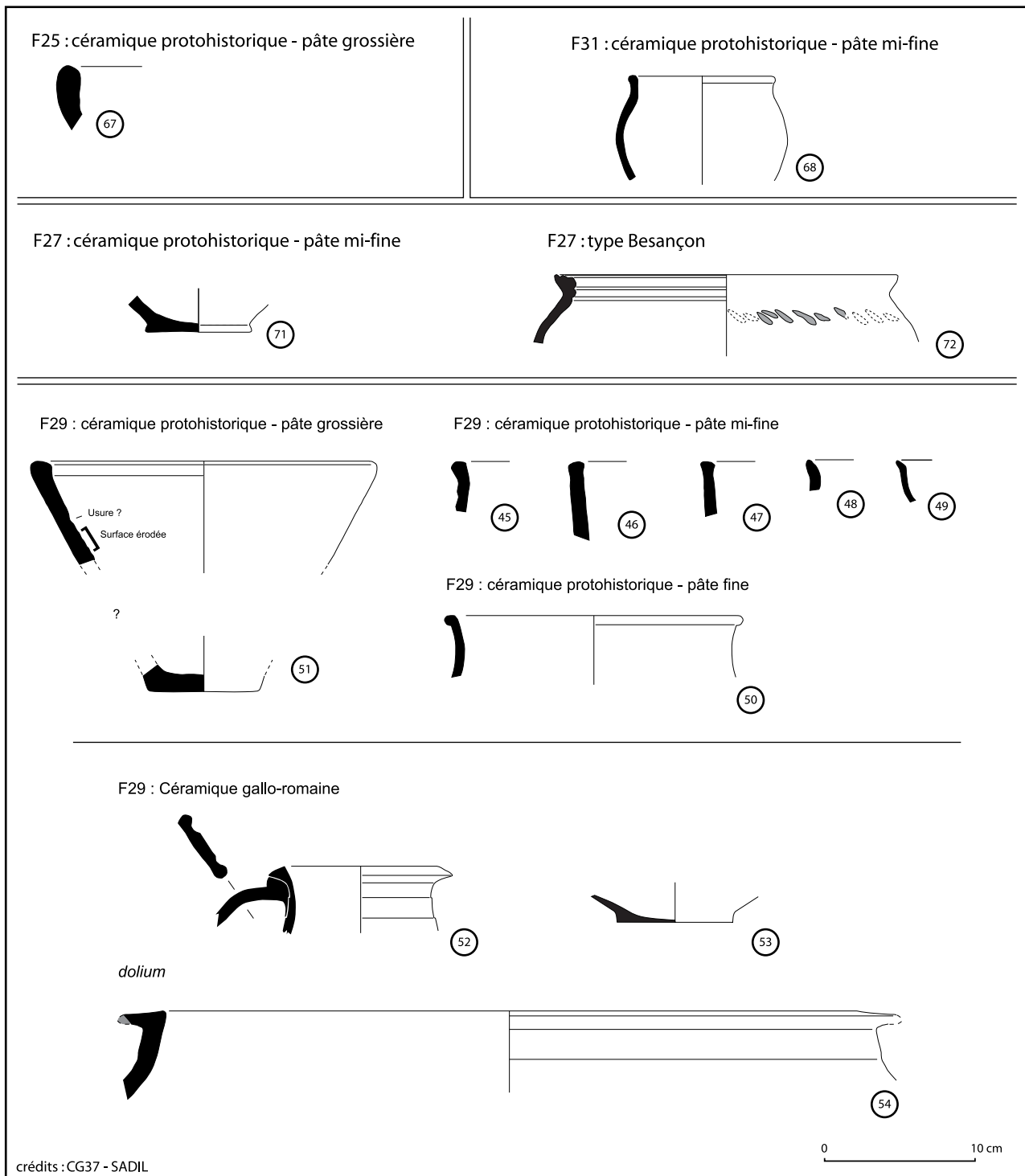


Fig. 18 : Céramiques découvertes dans F25, F27, F29, F31.

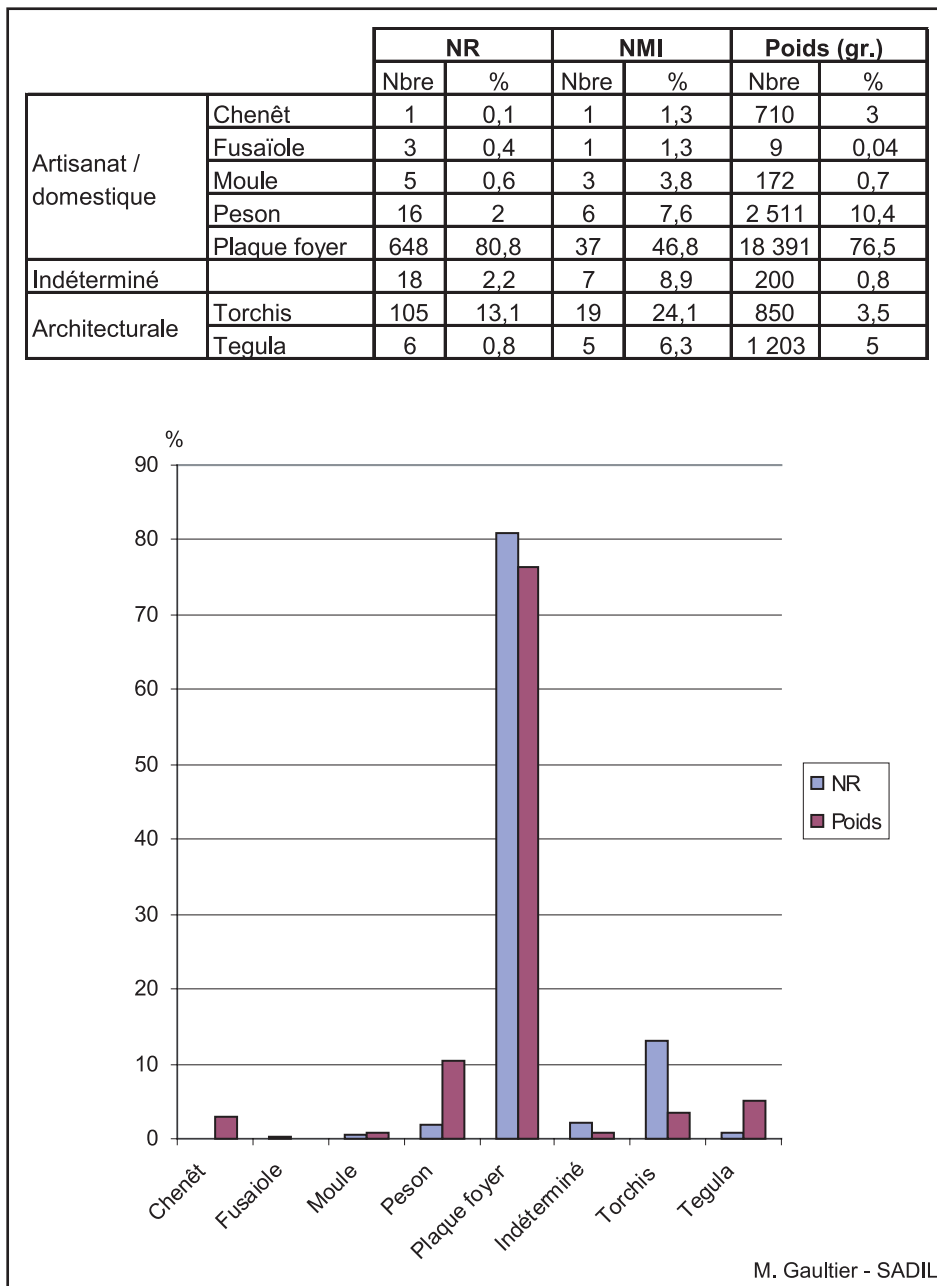
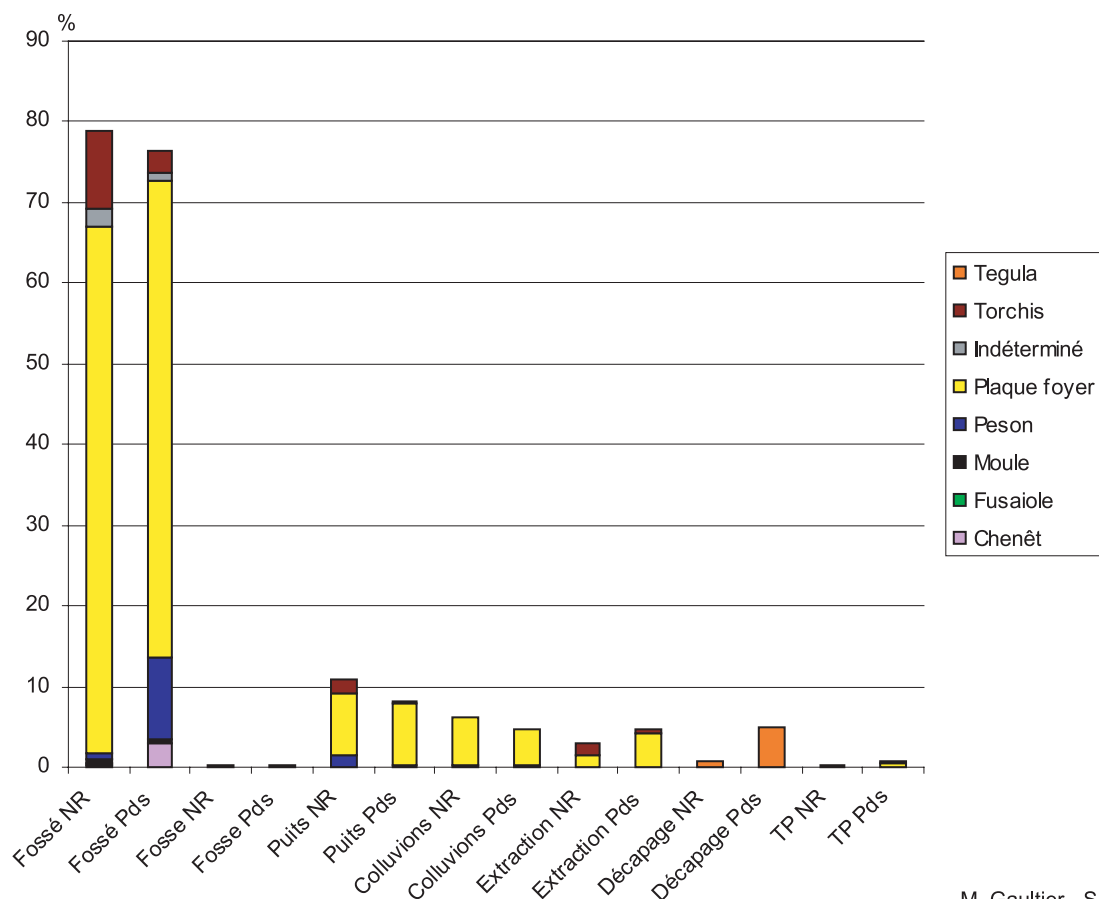


Fig. 19 : Distribution des types d'objets en terre cuite.

Unité	Contexte	Artisanat / domestique					Indéterminé	Architecturale		
		Chenêt	Fusaiole	Moule	Peson	Plaque foyer		Torchis	Tegula	
NR	Fossé	1	3	4	5	524	18	77		632
Poids		710	9	120	2 433	1 4227	200	695		18 394
NR	Fosse					1				1
Poids						74				74
NR	Puits				11	63		14		88
Poids					78	1 853		47		1 978
NR	Colluvion			1		48				49
Poids				52		1 052				1 104
NR	Extraction					11		13		24
Poids						1 040		103		1 143
NR	Décapage								6	6
Poids									1 203	1 203
NR	TP					1		1		2
Poids						145		5		150

poids exprimés en grammes



M. Gaultier - SADIL

Fig. 20 : Distribution des types d'objets en terre cuite par contexte de découverte.

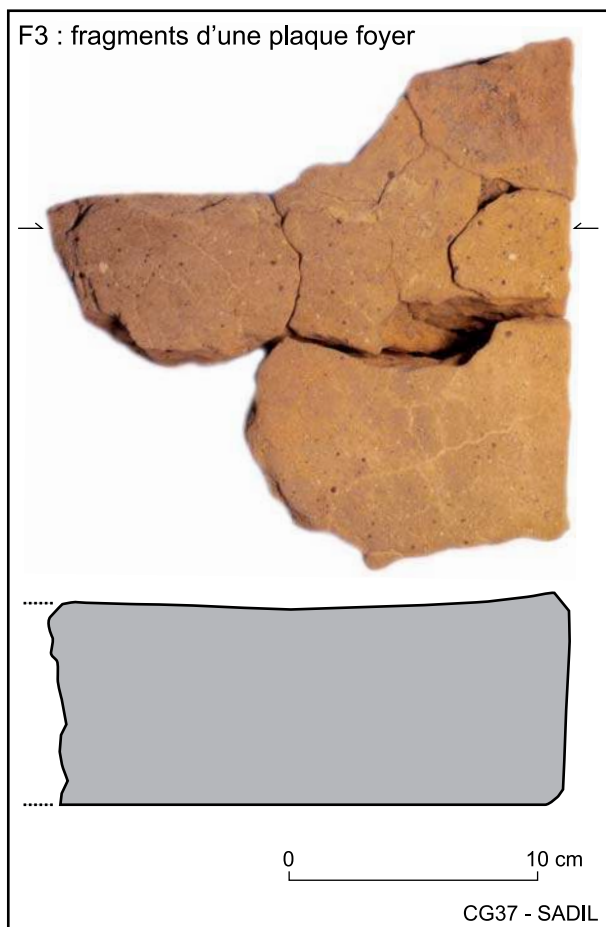


Fig. 21 : Vue d'une partie d'une plaque foyer (F3).

13 cm³ (Fig. 26). Deux alvéoles complètes sont conservées, et sur trois côtés, on aperçoit le départ d'au moins quatre autres alvéoles identiques. Le bord de l'objet est marqué par une légère courbure ; nous pouvons ainsi proposer une restitution de la plaque complète (Fig. 27).

La plupart des exemplaires connus de ce type de moule, dénommés “ moules à flans ” ou “ moules lingotières ”, sont rectangulaires. On peut citer les exemples d'Alesia (21) (Mangin 1981 : 251), Saintes (17) (Laurenceau, Santrot 1988 : 225) ou encore celui de l'*oppidum* de Titelberg (Grand Duché de Luxembourg) (Fichtl 2005 : 159-160). Toutefois, un exemplaire circulaire a été découvert sur l'établissement rural du “ Grand Aunay ” à Yvré-l'Évêque dans la Sarthe (Vacher, Bernard 2003 : 204-205). Sur ce site, ce type de moule est associé à un grand nombre de fragments de creusets.

Ces moules sont assez fréquents dans le monde celtique. S. Vacher et V. Bernard en recensent sur de nombreux sites mais ce sont généralement des *oppida* ou des sites d'agglomération (Saintes et l'*oppidum* du Titelberg précédemment cité mais également Levroux, Bavay, Jublains, le Mont-Beuvray, Manching et

Zavist) (Vacher, Bernard 2003 : 204-205).

C'est le premier exemplaire d'un moule de ce type découvert sur un établissement rural de la cité des Turons.

La fonction de ces moules reste discutée. Les deux interprétations couramment avancées font état de leur utilisation pour la fabrication de flans monétaires ou pour la fabrication de petits lingots de métal. Les exemplaires présentant des alvéoles d'une contenance de plusieurs centimètres cubes comme celui de “ La Limougère ” ne pouvaient probablement pas servir à la réalisation de flans monétaires. À cet égard, le fait que les deux alvéoles du moule retrouvé présentent des traces de surcuisson sur l'intégralité de leur surface nous semble être un argument en faveur du rejet de cette hypothèse. L'exemplaire découvert sur le site était plus probablement destiné, dans la métallurgie du bronze, à la confection de petits lingots destinés à la fabrication d'objets divers. Ces moules “ lingotières ” serviraient donc vraisemblablement à préparer des “ doses ” de matière première facilement transportables, échangeables et transformables.

Aucune trace d'utilisation du moule de type 1 n'est visible sur les fragments conservés. Des traces de surcuisson au sein des alvéoles du moule lingotière (type 2) semblent indiquer qu'il a été utilisé. À “ La Limougère ”, si ce type d'activité a été pratiqué, elle n'a laissé aucune autre trace archéologique (aménagements, outils, déchets...). Toutefois on rappellera que cet artisanat ne nécessite que des installations très légères.

4. CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION

Deux phases sont distinguées. La première correspond à l'occupation du site à la fin de La Tène, la seconde à sa réoccupation au début de notre ère (Fig. 28).

D'après le matériel céramique découvert, la première phase couvre un peu plus d'un siècle. Le site est occupé à partir de la fin de La Tène moyenne jusqu'à l'époque augustéenne. Les faits découverts sont contemporains à l'exception de la limite occidentale de l'enclos qui a pu être aménagée en deux temps. Bien que la relation entre F1, F2 et F6 n'ait pas pu être observée, on remarque une différence morphologique entre le volume, le profil et le mode de comblement de F6 par rapport à F1 et F2. F6 a pu prolonger un enclos initialement limité au nord par F2.

Une dépression peu profonde mais étendue comblée par un limon argileux brun / noir est présente à l'est de l'enclos laténien. Cette petite cuvette naturelle devait être une zone légèrement humide au cours de la Protohistoire. Elle devait être partiellement comblée au I^{er} s. avant notre ère puisqu'une fosse (F22) contenant du mobilier protohistorique recoupe le comblement limono-argileux brun noir de cette dépression. Cette petite fosse est elle-même scellée par

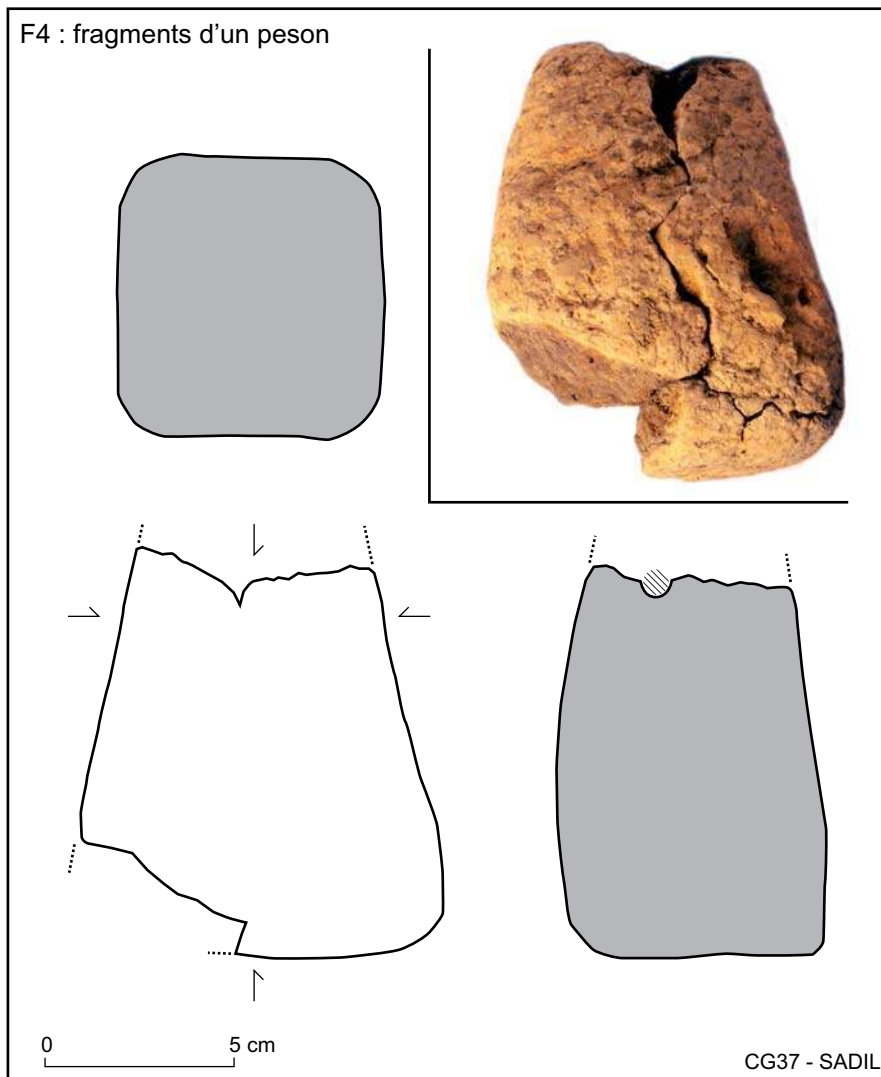


Fig. 22 : Vue d'un peson (F4).

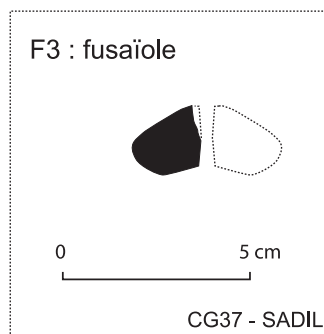


Fig. 22 : Vue de la fusaïole.

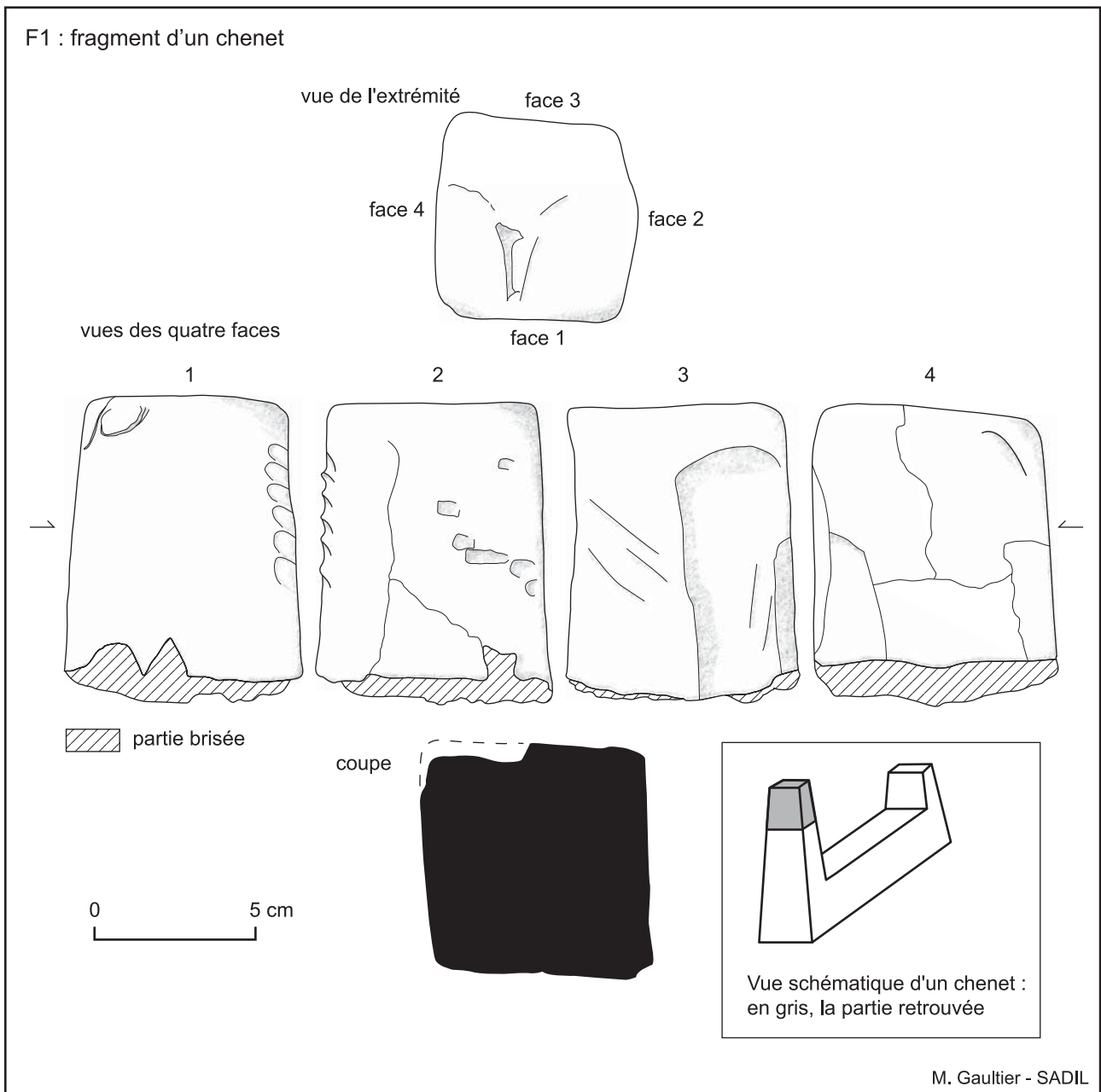


Fig. 24 : Fragment de chenet découvert lors du diagnostic.

M. Gaultier - SADIL

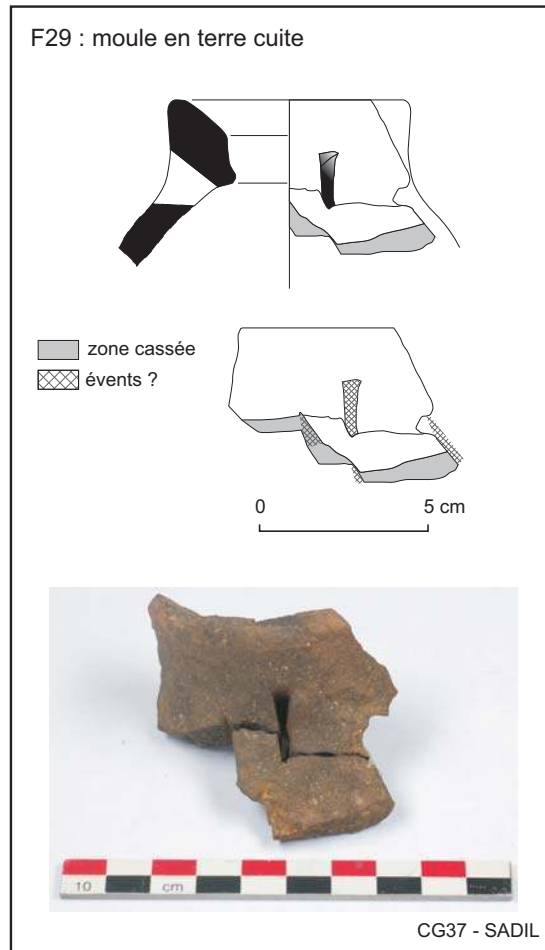


Fig. 25 : Fragments de moule de type 1.

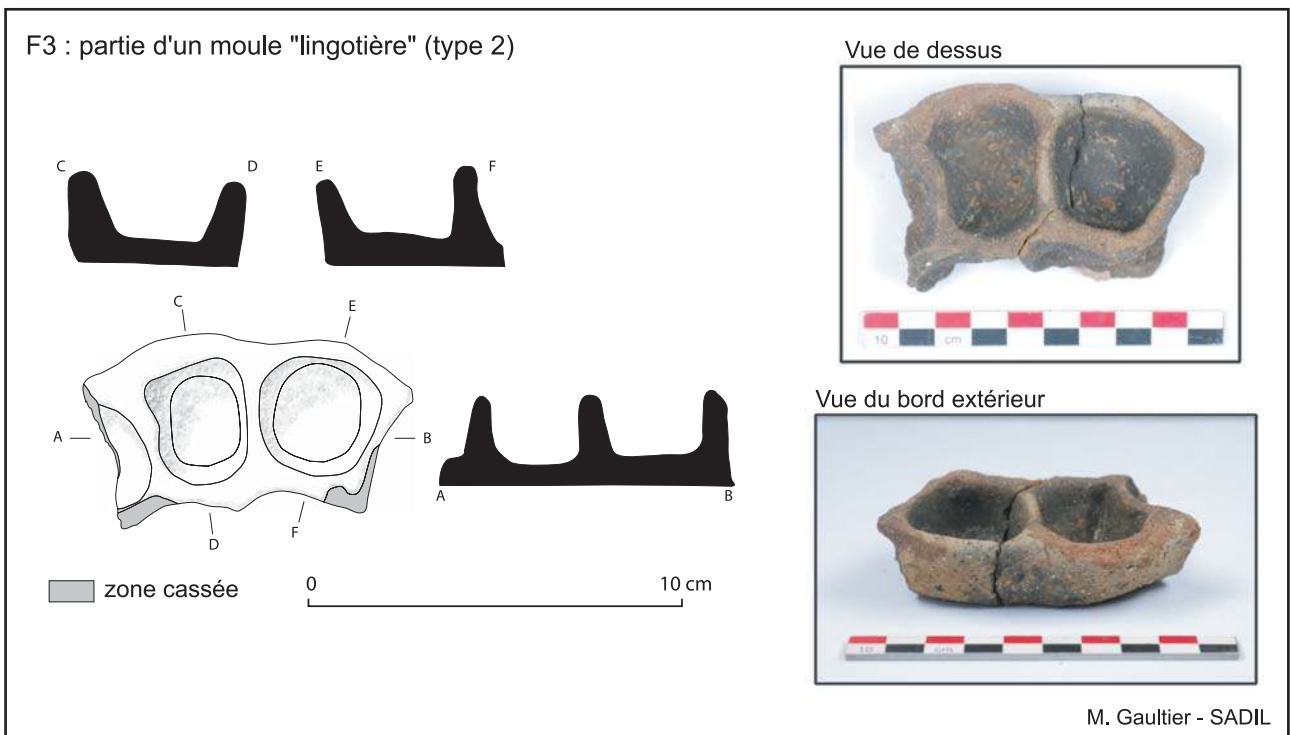


Fig. 26 : Moule "lingotière" (inv. n° 202).

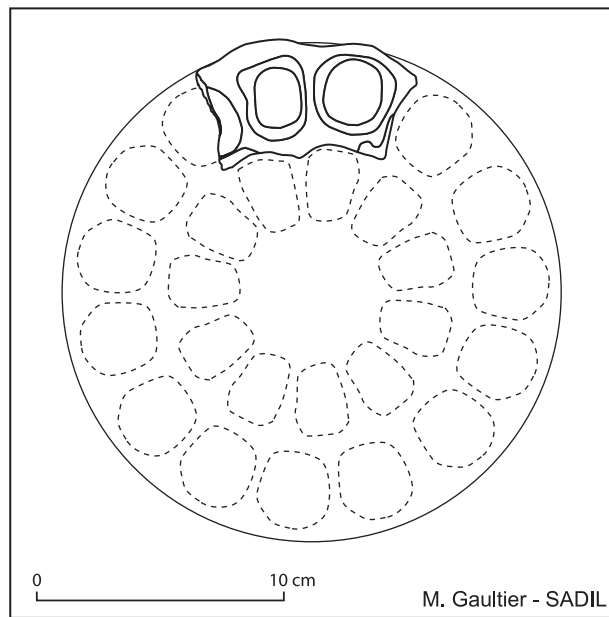


Fig. 27 : Moule “ lingotière ”, proposition de restitution de l'objet complet.

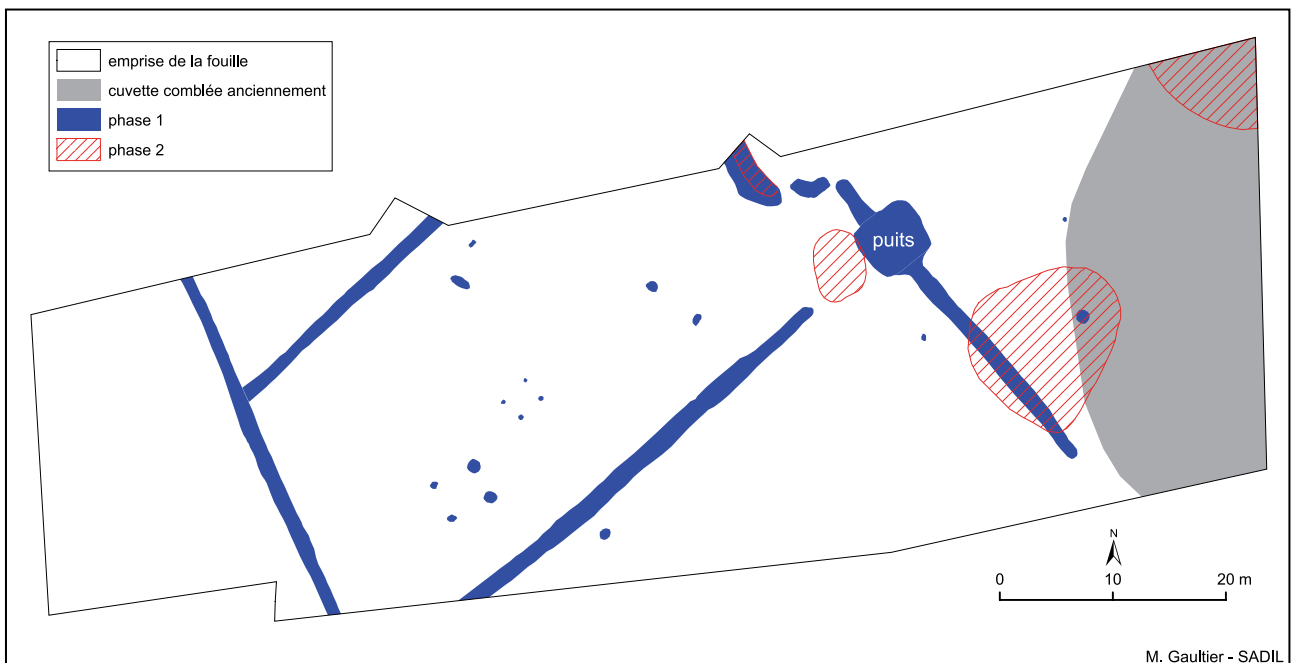


Fig. 28 : Plan phasé du site.

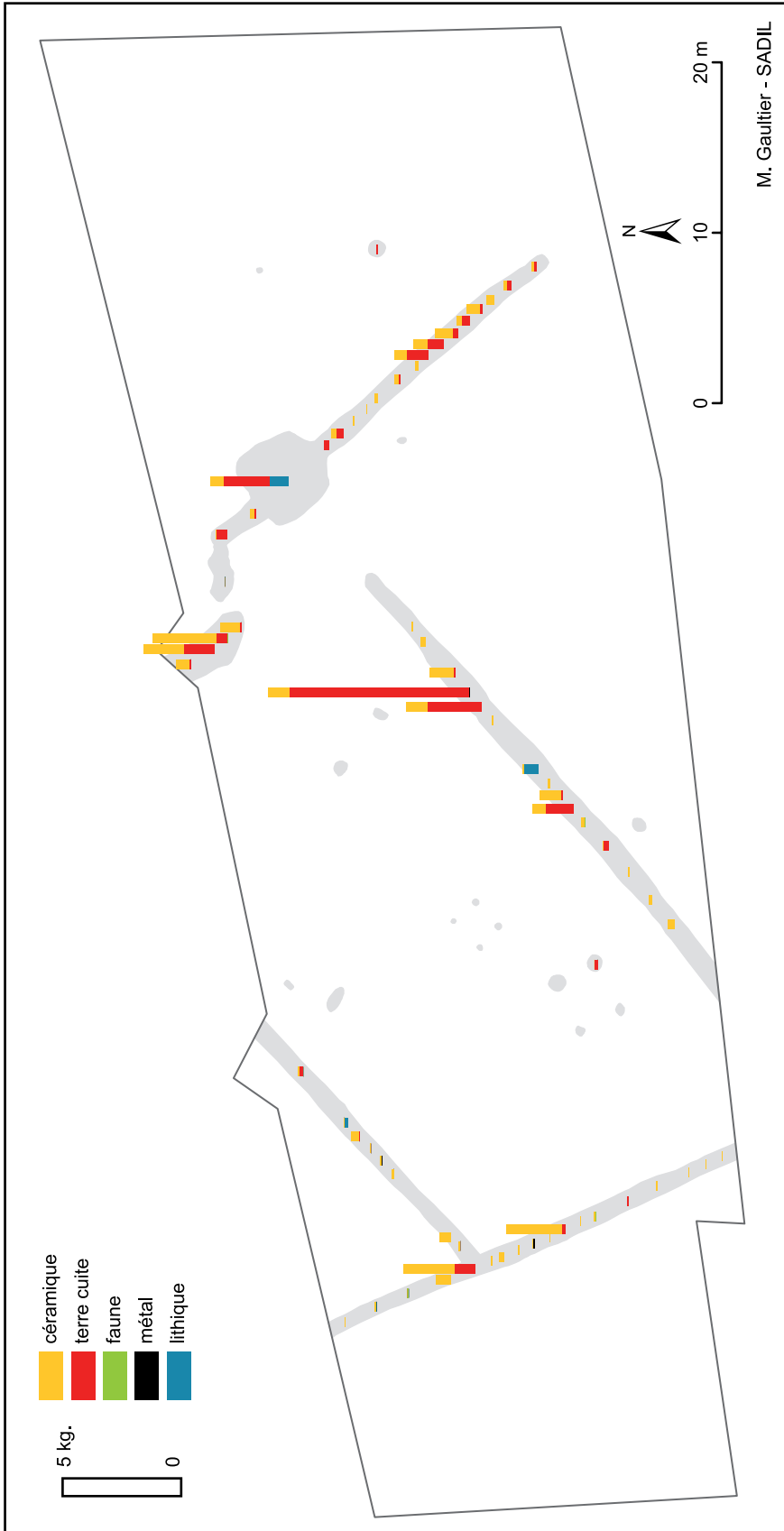


Fig. 29 : Répartition du matériel archéologique.

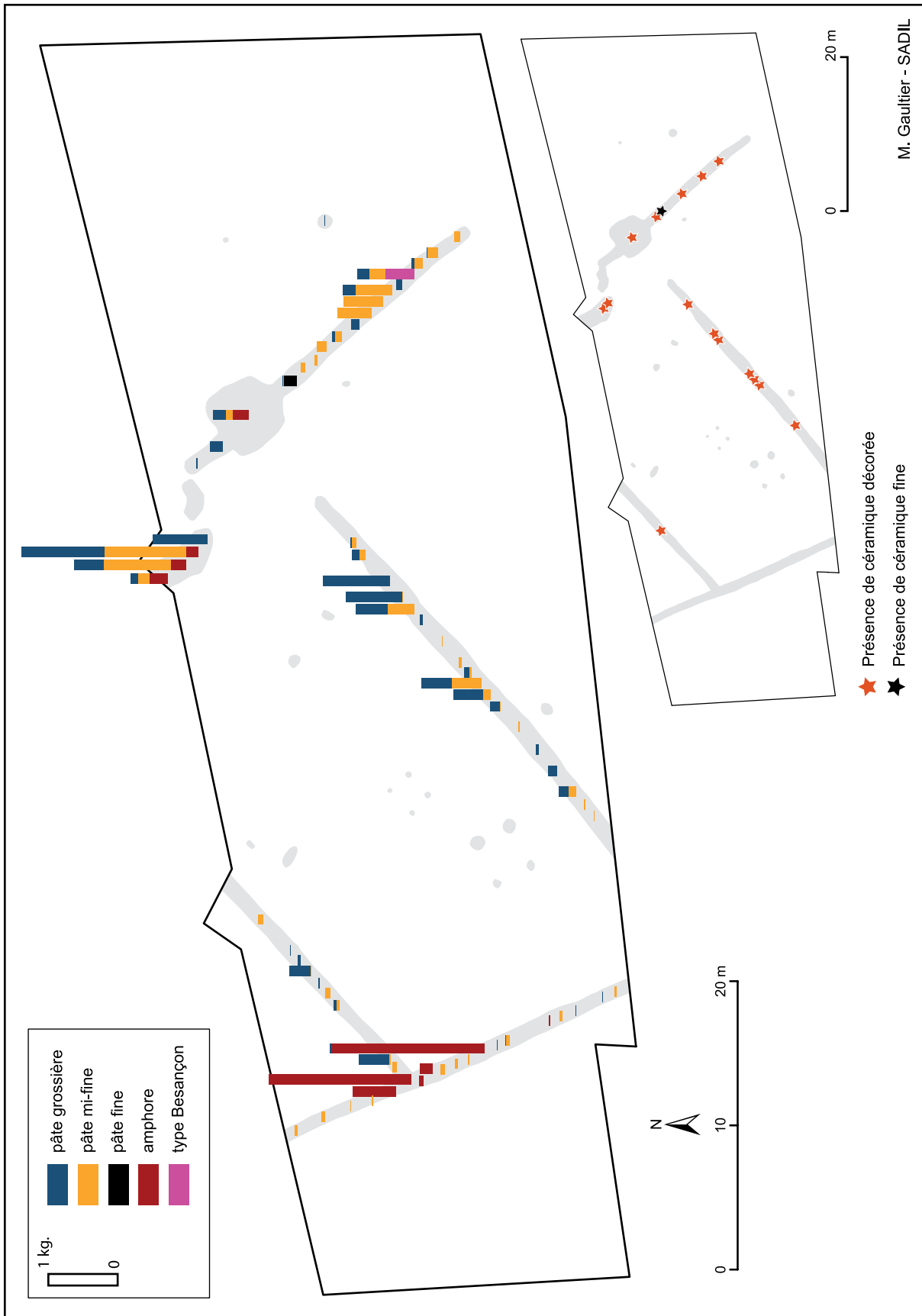


Fig. 30 : Répartition de la céramique.

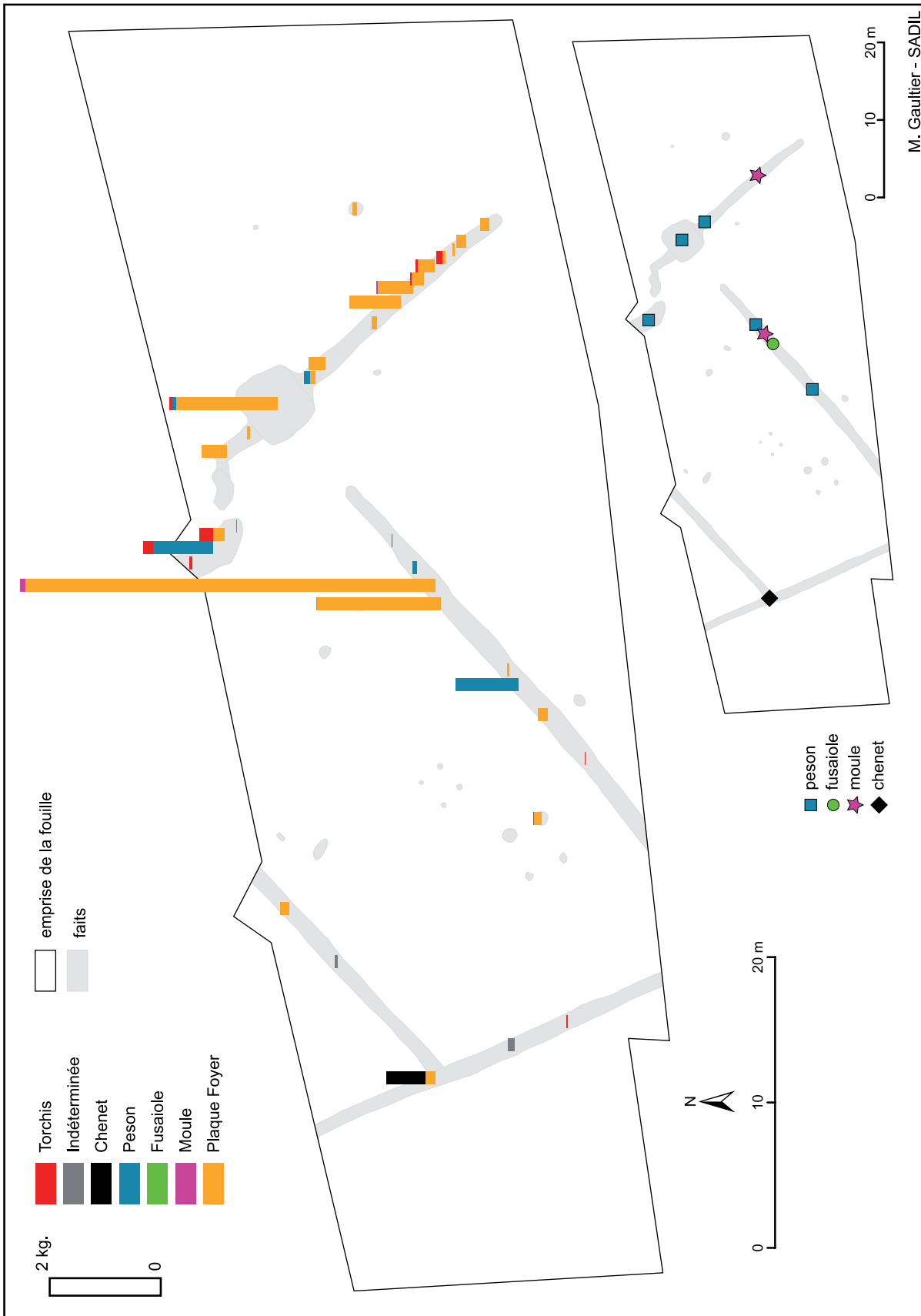


Fig. 31 : Répartition de la terre cuite.
Localisation des objets en terre cuite autres que les plaques foyères.

des couches de colluvions des I^{er} et II^e siècles de notre ère.

La première phase constitue l'occupation principale du site. L'établissement rural est abandonné au cours de la période augustéenne. Au Haut Empire, le site n'est toutefois pas complètement déserté, puisque nous avons pu constater que le fossé le plus profond de l'enclos (F4) peut-être encore partiellement visible dans le paysage sous la forme d'une légère dépression, avait été en partie curé et repris (F24). La présence dans le remblai de F24 d'un petit tesson d'un vase imitant la forme d'une céramique de type Besançon permet d'attribuer cette reprise de l'axe de F4 au début de la période romaine (Fig 16, n°44). De même, du matériel découvert hors contexte dans des colluvions venant sceller le site témoigne d'une fréquentation du lieu au cours des I^{er} et II^e siècles de notre ère (Fig 18, n° 52 et 54 : fragments d'une cruche et d'un *dolium* du II^e s. ap. J.-C. dans F29). On notera que les colluvions, mobilisées depuis la partie ouest du site, viennent sceller les creusements laténiens F7 et F22 ainsi que le comblement naturel de la dépression observée à l'est de l'enclos de la phase 1.

La fosse d'extraction de matériaux (F27) recoupant le comblement d'abandon du puits, elle est attribuée à la phase 2, bien qu'aucun élément de datation postérieur à La Tène n'ait été découvert lors de sa fouille.

Aucune trace d'occupation postérieure au II^e s. de notre ère n'a été perçue lors de la fouille. Cet espace était utilisé comme verger dans la seconde moitié du XX^e s.

5. ORGANISATION SPATIALE DU SITE

Compte tenu de l'indigence du nombre de structures découvertes, nous nous sommes appuyés sur l'analyse de la répartition du mobilier pour proposer une hypothèse de l'organisation spatiale de l'établissement rural. Cette analyse ne portera que sur les creusements de la phase 1 (seront donc exclus : les zones de colluvions F29 et F30, le fossé F24 et l'excavation F27).

L'enclos est partagé en trois cours inégalement explorées. Les rejets de mobiliers et leurs orientations dans les fossés peuvent nous renseigner sur l'usage des espaces qu'ils délimitent. Par commodité on nommera les trois partitions de l'enclos ainsi : partition sud, centrale et nord.

La partition nord, a été faiblement explorée dans l'emprise de la fouille. Toutefois, le peu de matériel livré par F2 et F6 (Fig. 29) nous incite à penser que cet angle de l'enclos était soit faiblement occupé, soit utilisé pour une activité peu productrice de déchets.

L'essentiel du mobilier a été découvert dans les fossés de l'enclos. Toutefois, ce matériel y est inégalement réparti. Ainsi, la distribution de la céramique est instructive. L'essentiel des amphores se trouve à l'angle nord ouest de la partition centrale (Fig. 30) et

n'est pas associé au reste de la céramique. Cette catégorie de mobilier a subi un traitement particulier. La concentration des rejets dans l'angle de F1 et F2 indique peut-être la présence à cet endroit d'une zone d'utilisation secondaire de ces tessons d'amphores (en lien avec une activité artisanale ?). À l'appui de cette hypothèse, on rappellera que les tessons découverts sont assez érodés (tranches et surfaces). L'usage exact des tessons reste difficile à apprécier.

Le seul fragment de chenet découvert est associé aux restes d'amphores (Fig. 31). Il a pu, tout comme les tessons d'amphores, également être utilisé de manière secondaire.

D'une manière générale, à l'exception des amphores, le mobilier (vases en céramique et objets en terre cuite) est concentré du côté oriental de l'enclos, tant pour la partition sud que pour la cour centrale (Fig. 29 à 32).

Par ailleurs, que ce soit en termes de nombre de restes, de nombre minimum d'individus ou de poids, au sein des fossés concentrant l'essentiel du mobilier céramique hors amphores (F3, F4, F7), on observe des différences dans le rapport entre céramiques à pâte grossière et semi-fine. La proportion de tessons de céramiques à pâte grossière et à pâte semi-fine est équivalente dans les fossés bordant la partition centrale (F3 et F4) tandis que F7 a livré une proportion bien plus importante de céramique semi-fine (Fig. 33).

	NR	Poids
fossés orientaux : F3 / F4 / F7 / F31	1 800	14 404
fossés occidentaux : F1 / F2 / F6	235	1 619
rapport	1/8	1/9

M. Gaultier - SADIL

Fig. 32 : Répartition du mobilier céramique (hors amphore), rapport entre les fossés occidentaux et orientaux de l'enclos.

Faits	Grossière			Mi-fine			Gross./M-F		
	NMI	NR	Poids	NMI	NR	Poids	NMI	NR	Poids
1	7	16	56	15	57	295	2,1	3,6	5,268
6				4	20	95			
2	6	38	880	8	104	293	1,3	2,7	0,333
3	28	232	2 895	30	229	2 418	1,1	1	0,835
4	23	327	2 591	22	327	2 379	1	1	0,918
25	5	34	181	3	23	106	0,6	0,7	0,586
31				5	47	201			
7	16	94	669	42	416	2 620	2,6	4,4	3,916
22	1	3	7						

M. Gaultier - SADIL

Fig. 33 : comparaison du rapport des proportions de céramique grossière et mi-fine dans F3, F4 et F7.

C'est autour de la partition sud (Fig. 30) que se trouve l'essentiel de la céramique décorée ainsi que le seul exemplaire (complet) de vase produit en céramique fine (Fig. 17, n°66).

Presque tous les fragments de plaques foyer proviennent de la moitié orientale de F3 (Fig 31). Pesons et fusaïoles, témoignant d'une activité de filage et de tissage sur le site, sont répartis à l'est de la partition centrale au sein de F4, F25, F3 (Fig. 31). Par ailleurs, la partition centrale a livré les fondations de deux petits bâtiments sur poteaux. De plan carré, faiblement fondés et de petite taille, ils sont traditionnellement interprétés comme des petits greniers destinés au stockage des céréales (Dechezleprêtre *et al.* 2000 : 328). Cette interprétation n'est sans doute pas la seule que l'on puisse proposer. Toutefois, on peut noter la présence d'un grand nombre de pierres calcaire chauffées, rejetées depuis le nord dans F3, à côté de ces deux petits édifices (Fig. 34). Cette concentration de pierres peut témoigner de la présence d'une aire de séchage/grillage des céréales. Ceci viendrait conforter l'hypothèse d'un secteur dédié au traitement et à la conservation des récoltes au sein de la partition centrale de l'enclos.

Outre les activités agricoles et le tissage/filage, la dernière activité suspectée sur le site est la métallurgie du bronze. Trois exemplaires de deux types de moules ont été trouvés dans les fossés bordant la partition sud et dans la couche de colluvions scellant le fossé F7. Le moule lingotière provient de F3, il est associé à de nombreux rejets de fragments de plaques foyer (Fig 31). Les exemplaires de moules de type 1 ont été découverts dans F7 et, "hors contexte", dans les colluvions scellant F7.

À partir de l'analyse de la répartition du mobilier nous proposons l'organisation spatiale suivante (Fig. 35)

Au nord, l'espace semble dédié à des activités ayant occasionné peu de consommation de céramique et d'objets en terre cuite. Le fossé occidental bordant cette partie de l'enclos, apparemment non palissadé, est moins profondément creusé que ses voisins. En l'état des données, il est difficile de déterminer quelles activités ont été menées au sein de cette partition adjointe dans un deuxième temps à l'enclos principal formé par les partitions sud et centrale. On peut toutefois en suggérer quelques-unes : pacage, pâturage, potager...

La partition centrale semble dédiée, pour partie ou totalement, à la mise en œuvre d'activités artisanales et agro-pastorales. La céramique découverte dans les fossés bordant cette partition est répartie à part égale entre pâte grossière et mi-fine. Les quelques amphores proviennent de l'angle nord-ouest de cette cour. Le faible nombre de fragments et leur répartition erratique dans ce secteur renvoie l'image d'un dépotoir occasionnel au moment de l'abandon du site et non d'un dépôt intentionnel. La dissociation des tessons

d'amphores du reste de la céramique, la forte usure de ces tessons, semblent indiquer qu'ils sont en usage secondaire (pavage ?, utilisation dans le cadre d'une activité artisanale ?). Les rares témoins d'une activité de tissage et filage sont disséminés autour de la cour centrale. Enfin la présence de dépôts de pierres calcaires chauffées à côté de deux petits bâtiments carrés peut être associée aux activités de stockage et de séchage/grillage des récoltes.

Les fossés bordant la partition sud de l'enclos ont livré l'essentiel de la vaisselle décorée ainsi que l'unique exemplaire en céramique fine. Par ailleurs, le fossé F7 a livré une proportion de vases en céramique semi-fine bien plus importante que F3 et F4. Enfin, la fouille de l'extrémité sud du fossé oriental a révélé la présence d'un calage de poteau plus massif que ceux utilisés pour palissader le reste de l'enclos, suggérant la présence d'un portail. Compte tenu du corpus de céramique et de terre cuite découvert, notamment dans F7, cette cour pouvait, mais pas exclusivement, être dédiée à l'habitation des résidents. Toutefois, nous n'avons pas trouvé trace des fondations d'un bâtiment, soit parce qu'il se trouvait hors emprise, soit parce que son mode de construction n'a pas marqué profondément le substrat. La présence d'une zone humide devant l'accès oriental à cette partition étonne pour le moins. Toutefois, c'est l'extension maximale de cette petite dépression qui est représentée sur la figure 35. Son emprise à la fin de la Protohistoire devait être plus réduite dans la mesure où le comblement naturel de cette zone humide est recoupé par F22.

Les partitions sud et centrale communiquaient par une interruption du fossé les séparant. Le puits se trouvait entre les deux partitions. Il était ainsi accessible aux occupants tant pour leurs besoins domestiques que leurs activités de production.

L'analyse de la topographie de l'excavation nous permet de supposer que le puits et les deux fossés qui viennent s'y connecter sont contemporains. Les palissades des fossés attestées par leur profil en Y viennent en butée sur un poteau plus important à la jonction avec le profil conique du puits (saignée semi-cylindrique observée à la jonction entre F31 et F25). Les replats repérés dans le cône du puits ont pu jouer un rôle dans le fonctionnement de la structure pour l'accès au boyau central.

Nous proposons ici la restitution d'une plate-forme couvrant le cône du creusement et permettant de surplomber le boyau pour accéder à l'eau (Fig. 36). Sur notre hypothèse de restitution, un cadre de quatre poutres enchevêtrées, assemblées à mi-bois, supporte une plate-forme percée en son centre². Ce cadre supérieur, relayé par quatre petits poteaux, vient

2. Les renforts intermédiaires nécessaires au maintien des planches de la plate-forme en son centre n'ont pas été restitués.

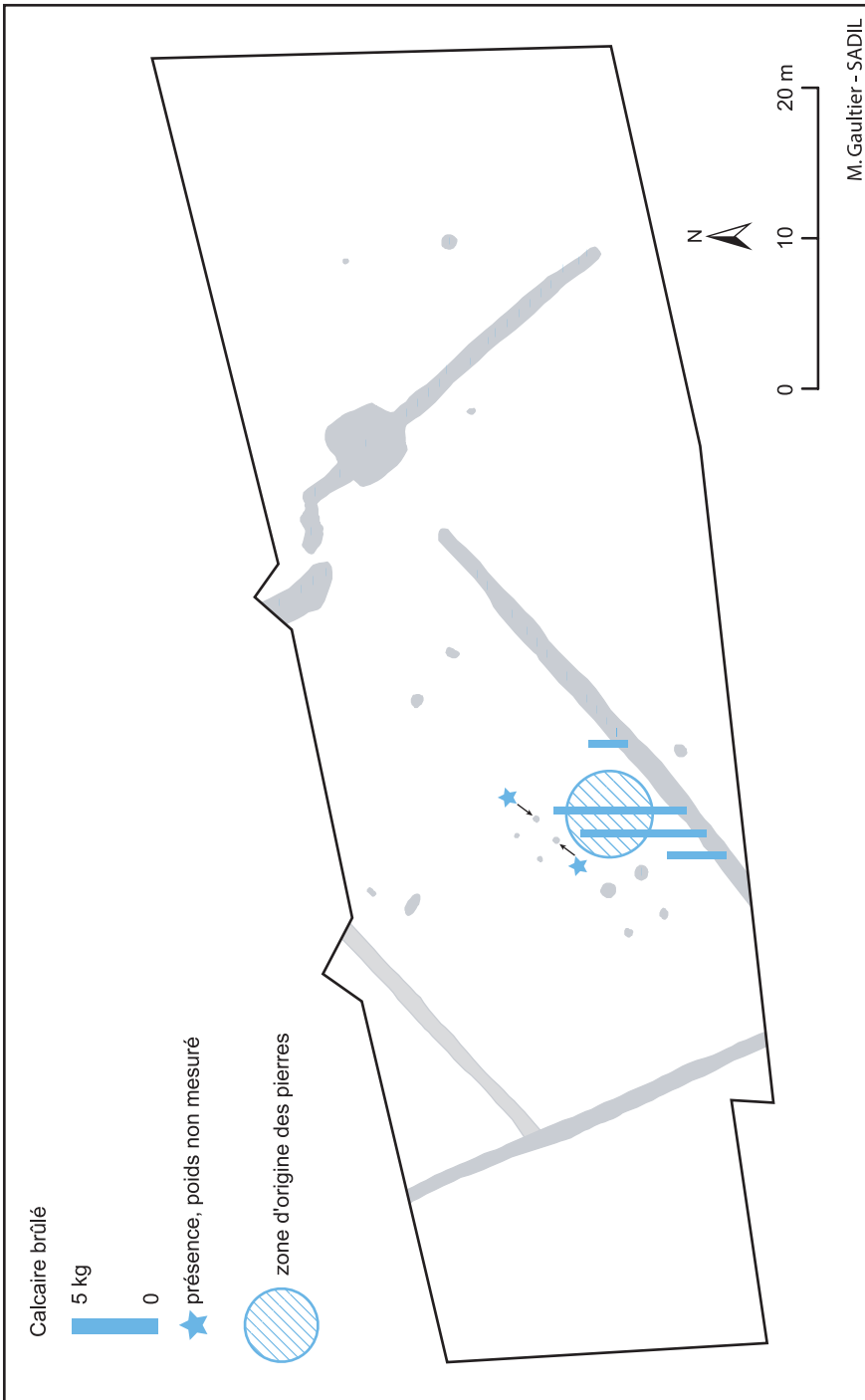


Fig. 34 : Répartition du calcaire brûlé sur le site.

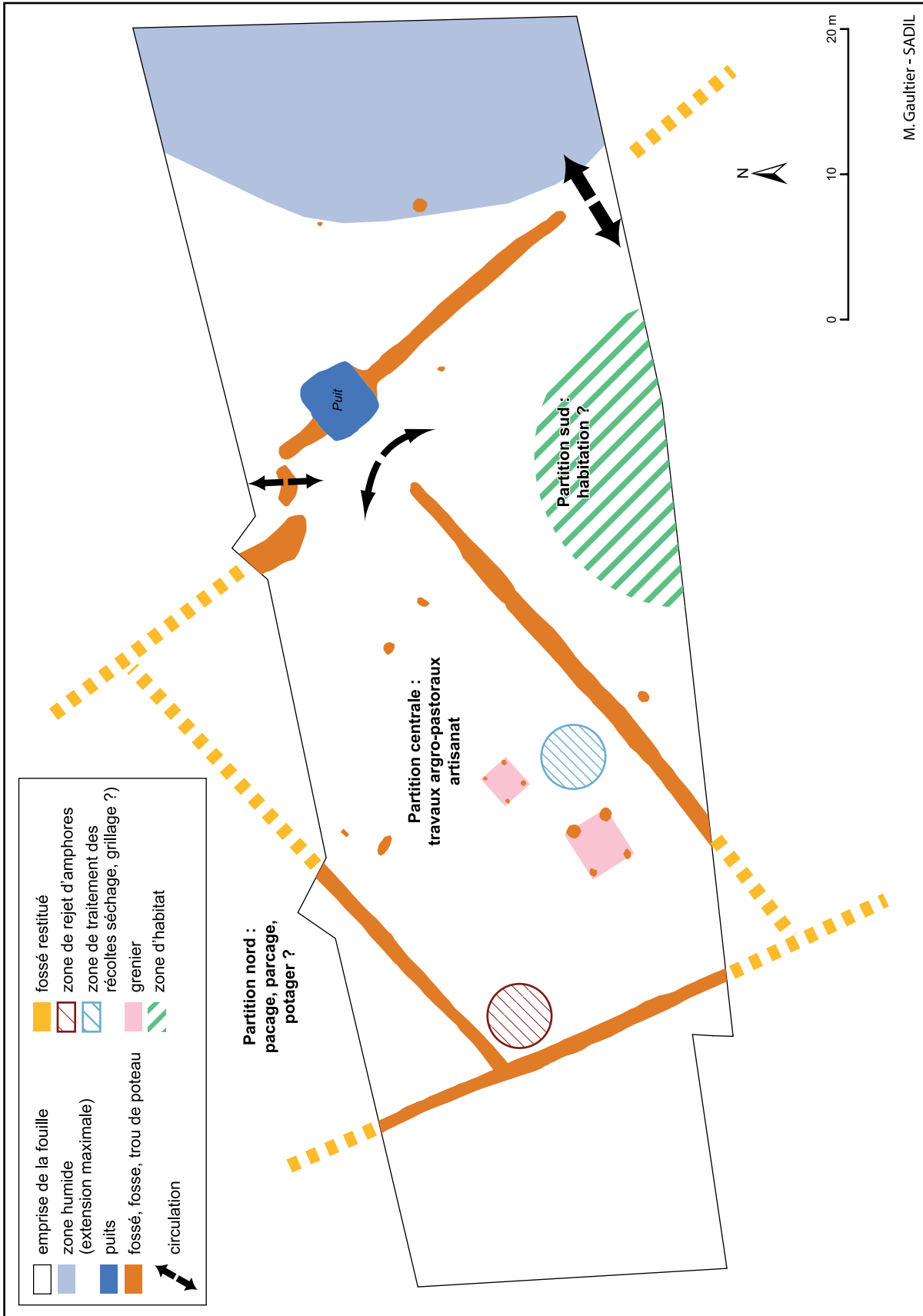


Fig. 35 : Proposition d'organisation de l'établissement rural.

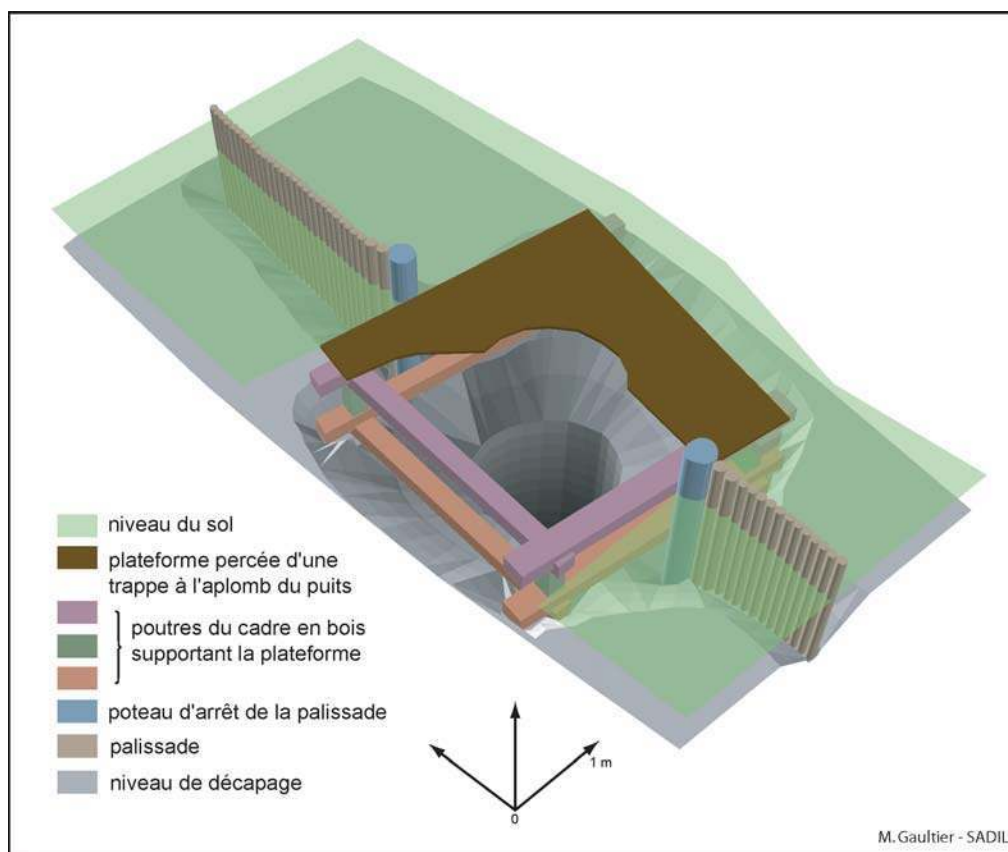


Fig. 36 : Proposition de reconstitution du mode de fonctionnement du puits.

s'appuyer sur un cadre identique appuyé, dans la section conique du puits, sur les replats susmentionnés. La plate-forme pouvait être couverte par une superstructure (non restituée ici).

6. FORMES DE L'OCCUPATION RURALE À LA FIN DE LA TÈNE DANS LA CITÉ DES TURONS

Cette partie s'appuie sur un article de Dorothée Lusson et Patrick Maguer³ qui synthétise les données relatives à 72 sites répartis sur neuf départements entre Loire et Dordogne (Maguer, Lusson à paraître).

À l'échelle de la Cité, notre connaissance de l'occupation des campagnes est lacunaire. Si les grands travaux et les découvertes récentes qui en découlent permettent d'étoffer un peu le discours sur le sujet, la répartition géographique des sites reste très disparate sur le territoire Turon.

Les travaux récents réalisés sur le tracé de l'A85 ont révélé une densité importante de sites qui témoigne

sans doute assez fidèlement du maillage d'établissements ruraux à la fin de la Tène. D'autres travaux ont mis en évidence la proximité entre deux établissements contemporains, notamment au nord de Parçay-Meslay où deux sites distants de quelques centaines de mètres ont été fouillés : “ La Roche Deniau ” et “ La Cave Blanchette ”. Dans ce cas précis on peut se demander s'il ne s'agit pas de deux enclos d'un même établissement (Lusson 2004). En effet, l'organisation d'établissements ruraux avec des enclos distants de plusieurs centaines de mètres a déjà été mise en évidence en Vendée (Maguer, Lusson à paraître).

En l'état des connaissances, 17 sites peuvent être identifiés comme des établissements agricoles ou des établissements agricoles supposés de La Tène en territoire Turon (Fig. 37). Douze sites ont été fouillés, nous avons pu consulter les plans de neuf d'entre eux⁴ (Fig. 38).

3. Nous tenons ici à les remercier de nous avoir communiqué le texte de cet article avant sa publication dans les actes du colloque AFEAF de Chauvigny (2007).

4. Bléré : “ Les Pentès de Vaugerin ” (Lusson *et al.* 2006b), “ Les Fossés Blancs ” (Lusson *et al.* 2006a) ; La Celle-Saint-Avant : “ Le Corps de Garde ” (Jouquand-Thomas *et al.* 2001) ; Evsres-sur-Indre : “ Les Billettes ” (Fouillet *et al.* 2006) ; Monnaie : “ La Cave Blanchette ” (Lusson 2004) ; Neuillé-Pont-Pierre : “ La Justonnière ” (Jouquand-Thomas *et al.* 2004) et Parçay-Meslay : “ La Roche Deniau ” (Fouillet 2004) ; Athée-sur-Cher : “ L'Erable ” (Couvin *et al.* 2006) ; Angé (41) : “ Le Bois de la Faye ” (Bakkal-Lagarde *et al.* 2005).

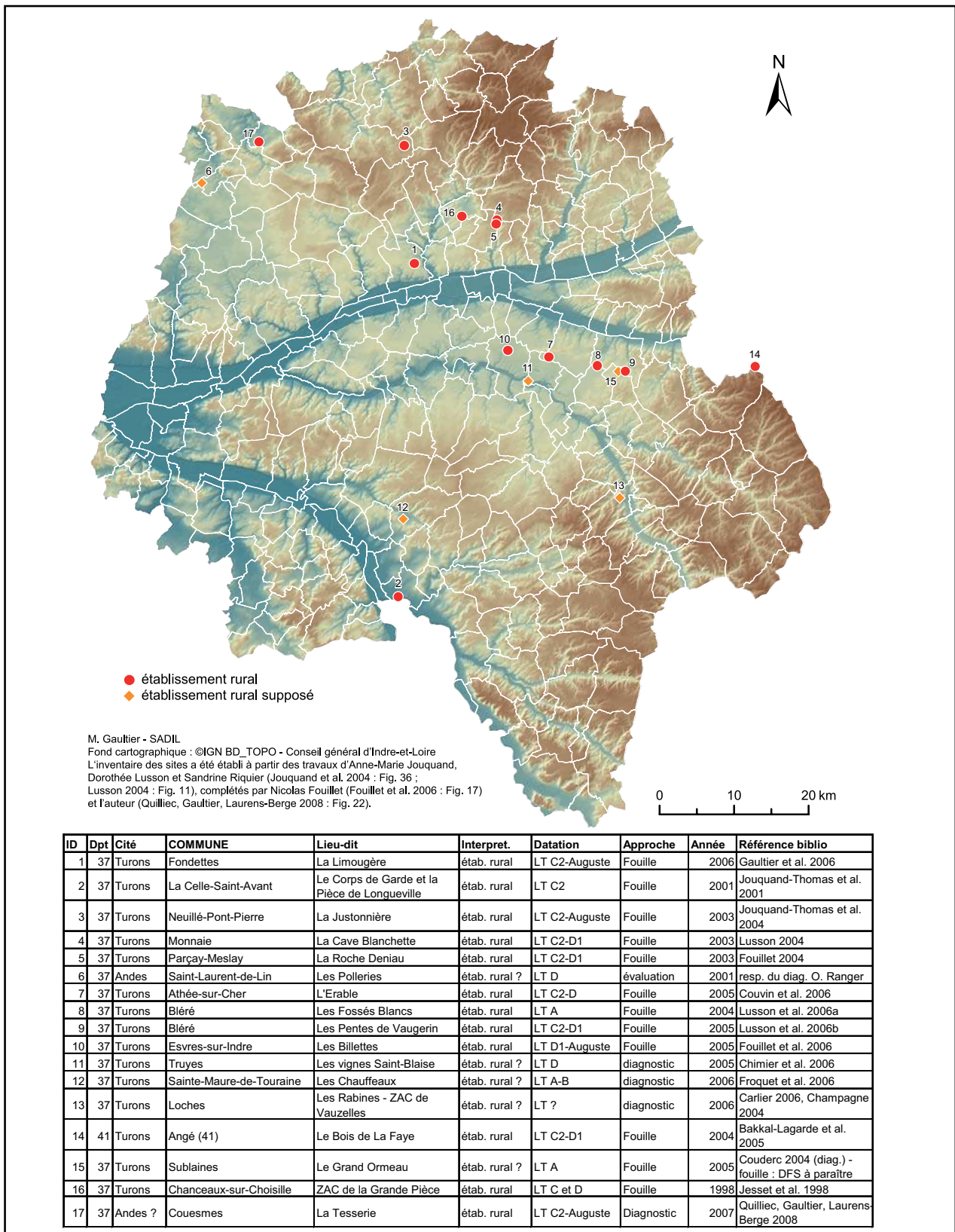


Fig. 38 : Localisation des établissements ruraux laténiens en Indre-et-Loire.

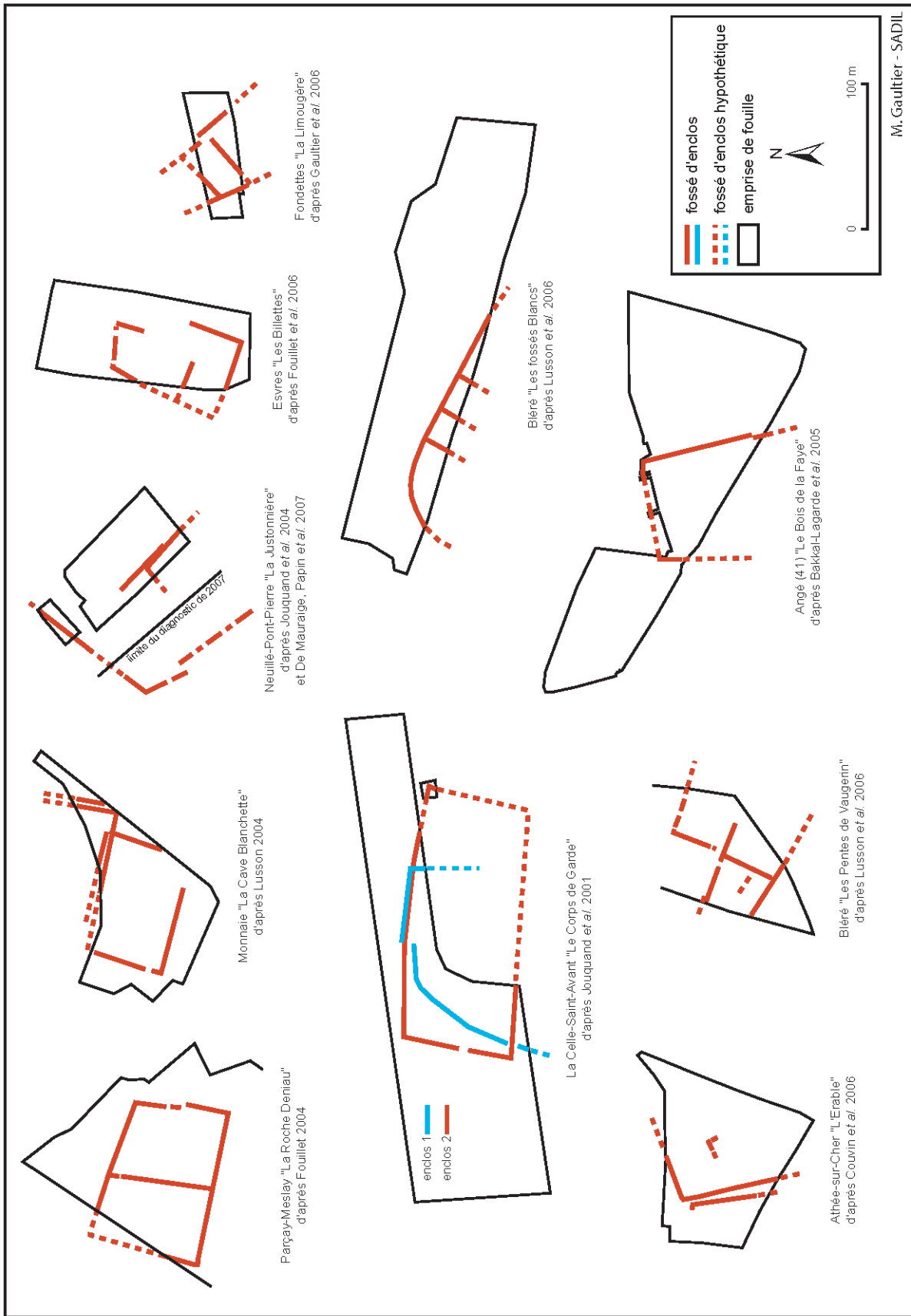


Fig. 38 : Établissements ruraux laténiens, plans schématiques des enclos.

Au sein de ce corpus, la majorité des sites sont occupés entre la fin de la Tène moyenne et le tournant de l'ère sur un laps de temps maximal qui n'excède pas cinq à six générations. Exceptionnellement, certains sites continuent à être utilisés durant l'Antiquité : c'est le cas de " La Roche Deniau ", abandonné au IV^e s. (Fouillet 2004), tandis qu'à " L'Erable ", l'occupation ne cesse qu'au cours du I^{er} s. après J.-C. (Couvin *et al.* 2006).

Les sites sont systématiquement structurés par un enclos fossoyé divisé en partitions. La taille et la morphologie des enclos sont extrêmement variables. Toutefois on notera que les enclos non orthonormés (sections courbes de fossés) sont rares. Deux cas sont visibles sur la figure 38 : le premier enclos du site de " Corps de Garde " à la Celle-Saint-Avant (Jouquand-Thomas *et al.* 2001) et le site des " Fossés Blancs " à Bléré (Lusson *et al.* 2006a). La création d'enclos non orthonormés semble généralement attribuable à la Tène ancienne ou moyenne. La standardisation des modules, le choix quasi exclusif de formes orthonormées et la partition des enclos caractérisent la fin de la période (Maguer, Lusson à paraître).

Les accès aux enclos sont systématiquement matérialisés par une interruption du fossé avec divers degrés de complexité : de l'interruption simple à l'aménagement d'un porche sur poteaux comme au " Corps de Garde " à la Celle-Saint-Avant. Les bâtiments, souvent peu nombreux, sont situés le plus souvent, mais pas exclusivement, à l'intérieur des enclos⁵. La présence de puits est assez rare. Ces aménagements n'apparaissent sur les sites ruraux qu'à la fin de la Tène (Maguer, Lusson à paraître).

Le faciès culturel et de consommation mis en évidence sur les sites turons est assez semblable à celui découvert à " La Limouillère ". On retrouve fréquemment des céramiques d'importation en petite quantité (amphores et vases de type Besançon). L'originalité de " La Limouillère " réside dans la présence de moules en rapport avec la métallurgie du bronze.

Les activités agricoles sont systématiquement évoquées. Plus rarement des activités artisanales y sont identifiées : activité de forge (?) sur le site de " La

Cave Blanchette " à Monnaie (Lusson. 2004), réduction et épuration du métal sur le site de la " ZAC de la Grande Pièce " à Chanceaux-sur-Choisille (Jeset *et al.* 1998) et activités liées au travail du textile sur les sites des " Fossés Blancs " (Lusson *et al.* 2006a), du " Corps de Garde " (Jouquand-Thomas *et al.* 2001) et de " La Roche Deniau " (Fouillet 2004).

7. CONCLUSION

L'établissement rural de " La Limouillère " complète le corpus de sites ruraux de la Cité des Turons à la fin de l'âge du Fer. Tous ces sites occupés pendant quelques générations présentent de nombreuses caractéristiques communes : délimitation de l'enclos et partition de l'espace par des fossés, faciès culturels et de consommation identiques dans leurs grandes lignes, traces d'activités agricoles et d'artisanat. Au-delà de ces points communs quelques particularités distinguent le site de " La Limouillère " de ses contemporains turons. La taille de l'enclos frappe par son étroitesse. L'établissement semble se développer sur une surface assez réduite par rapport aux autres sites connus (dans l'emprise décapée). La découverte de deux types de moules associés à la métallurgie du bronze est, pour l'instant, unique sur les établissements ruraux turons. De même la présence d'un fragment de chenet reste assez rare pour mériter d'être signalée.

Le corpus des établissements ruraux connus en territoire turons ne se suffit pas actuellement pour dégager de grandes tendances et évolutions marquant l'occupation du sol au cours du second âge du Fer. Mais des diagnostics archéologiques réalisés en 2007 ont permis de découvrir un site inédit à Couesmes au lieu-dit La Tesserie (Quilliec, Gaultier, Laurens-Berge 2008 : 21-27) et le complément du site de " La Justonnière " (De Muraige, Papin *et al.* 2007 : 22-24) fouillé en 2003 à Neuillé-Pont-Pierre (Jouquand-Thomas *et al.* 2004). La fouille prévue de ces sites viendra compléter la connaissance de l'occupation du sol en Indre-et-Loire pour la fin de La Tène.

5. Sur la figure 38, compte tenu de l'échelle de représentation des plans, nous n'avons fait figurer que les fossés d'enclos.

BIBLIOGRAPHIE

- BAKKAL-LAGARDE *et al.* 2005
Bakkal-Lagarde M.-C. - Autoroute A85, Angé “ Le Bois de la Faye ” (Loir-et-Cher), une occupation rurale de La Tène C2 D1, rapport final d’opération de fouille archéologique, Orléans, Service Régional de l’Archéologie.
- CARLIER 2006
Carlier M. - Loches, Les Rabines, Indre-et-Loire (37), rapport final d’opération de diagnostic archéologique, Orléans, service régional de l’Archéologie.
- CHAMPAGNE 2004
Champagne F. - Loches (37) “ Le Parc Saint Blaise ” et “ Le Village des Bouchers ”, ZA de Vauzelles, rapport de diagnostic archéologique, Orléans, Service Régional de l’Archéologie.
- CHAMPAGNE 2007
Champagne F. - Périphérique nord-ouest de Tours (Indre-et-Loire), rapport final d’opération de fouille préventive, Orléans, Service Régional de l’Archéologie.
- CHIMIER *et al.* 2006
Chimier J.-P., Bouillon J., Couvin F. *et al.* - Truyes “ Les Vignes Saint-Blaise ”, “ La Tour Carrée ” (Indre-et-Loire), rapport de diagnostic archéologique, Orléans, service régional de l’Archéologie.
- COUDERC 2001
Couderc J.-M. - Un pont antique sur la Loire en aval de Tours, *in* : Bedon R., Malissard A. (dir.), La Loire et les fleuves de la Gaule Romaine et des régions voisines, Limoges, *Caesarodunum*, 33-34 : 55-71.
- COUDERC 2004
Couderc A. - Autoroute A85, section M3 : Saint-Romain-sur-Cher à Esvres, une occupation rurale de la Tène à Sublaines (Indre-et-Loire), site A85 n°51, notice intermédiaire de diagnostic archéologique, Orléans, Service Régional de l’Archéologie.
- COUDERC, TRICOIRE *et al.* 2006
Couderc A., Tricoire J. *et al.* - Autoroute A85, Saint-Georges-sur-Cher “ Le marchais Rond ” (Loir-et-Cher) et Epeigné-les-Bois “ Les Allets ” (Indre-et-Loire), un établissement rural du second Age du Fer (Tène B – Tène finale), rapport final d’opération de fouille préventive, Orléans, service régional de l’Archéologie.
- COUVIN *et al.* 2006
Couvin F. - Autoroute A85, Athée-sur-Cher “ L’Erable ” (Indre-et-Loire), site 40 (A85 section M3), rapport final d’opération de fouille préventive, Orléans, Service régional de l’Archéologie.
- DE FILIPPO 2007
De Filippo R. - La fouille de l’Hôpital Clocheville, *in* : Galinié H. (dir), Tours antique et médiéval, lieux de vie, temps de la ville, Tours, FERACF : 199-208.
- DE MAURAIGE, PAPIN *et al.* 2007
De Mauraige G., Papin P., Gaultier M., Scheffer M.-E. - Neullé-Pont-Pierre, aménagement de la zone d’activité de l’échangeur de l’autoroute A28 (tranche 1) “ ZAC Polaxis ”, commune de Neullé-Pont-Pierre (Indre-et-Loire), rapport final d’opération de diagnostic archéologique, Orléans, Service régional de l’archéologie.
- DECHEZLEPRÊTRE *et al.* 2000
Dechezleprêtre Th., Cousyn Ph., Léon G., Paez-Rezende L., Rougier R. - Architecture des bâtiments de l’Âge du Fer en Haute-Normandie, *in* : Marion S., Blancquaert G. (ed.), *Les installations agricoles de l’Âge du Fer en France septentrionale, actes du colloques tenu les 29 et 30 novembre 1990 à l’École Normale Supérieure*, Paris, Éditions de la rue d’Ulm / Presses de l’École Normale Supérieure : 321-338.
- DUBOIS 1990
Dubois J. - Archéologie aérienne : prospection de 1987, 1988, 1989 en Touraine, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 42 : 101-116.
- FICHTL 2005
Fichtl S. - La ville celtique. Les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C., Paris, Errance.
- FOUILLET 2004
Fouillet N. - L’établissement agricole antique de “ La Roche Deniau ” à Parçay-Meslay, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 50 : 53-60.
- FOUILLET *et al.* 2006
Fouillet N., Cheroux A., David S. *et al.* - Autoroute A85, Esvres-sur-Indre, Les Billettes (Indre-et-Loire), rapport final d’opération de fouille préventive, Orléans, service régional de l’Archéologie.
- FRQUET *et al.* 2006
Froquet H., Coulon J.-F., Landreau C. - Sainte Maure de Touraine, “ Les Chauffeaux ” (Indre-et-Loire) tranche 2, rapport final d’opération de diagnostic archéologique, Orléans, service régional de l’Archéologie.
- GAULTIER *et al.* 2006
Gaultier M., Ducongé S., Laruz J.-M., Papin P., Troubaday M. - Fondettes, “ La Limougière ” - boulevard périphérique nord-ouest de Tours (Indre-et-Loire), rapport final d’opération de fouille préventive, Orléans, Service Régional de l’Archéologie.
- JESSET *et al.* 1998
Jesset S., Couderc A., Duval L. *et al.* - La Z.A.C. de “ La Grande Pièce ” à Chanceaux-sur-Choisille (37), document final de synthèse de fouille préventive, Orléans, service régional de l’Archéologie.
- JOUQUAND-THOMAS *et al.* 2001
Jouquand-Thomas A.-M., Bourdais-Ehkirch A., Chambon M.-P. *et al.* - “ Le Corps de Garde ” et “ Les Pièces de Longueville ” à La Celle-Saint-Avant (37), document final de synthèse de fouille préventive, Orléans, service régional de l’Archéologie.
- JOUQUAND-THOMAS 2003
Jouquand-Thomas A.-M. - Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire), rapport de diagnostic archéologique, Orléans, Service Régional de l’Archéologie.
- JOUQUAND-THOMAS *et al.* 2004
Jouquand A.-M., Riquier S., Pradat B.- Neullé-Pont-Pierre, “ La Justonnière ” (Indre-et-Loire), rapport final d’opération de fouille préventive, Orléans, service régional de l’Archéologie.
- LARUAZ 2005
Laruz J.-M. - Recherches sur les oppida turons : naissance de l’urbanisation en Loire moyenne à la fin de l’âge du Fer, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 51 : 33-41.
- LAURENCEAU, SANTROT 1988
Laurenceau N., Santrot, M.-H., Santrot J. - Les fouilles de “ Ma Maison ” : études sur Saintes Antique, Bordeaux, *Aquitania* (suppl. 3).
- LUSSON 2004
Lusson D. - Les occupations gauloises de Monnaie “ La Cave Blanchette ” et Parçay-Meslay “ La Roche Deniau ”, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 50 : 39-42.
- LUSSON *et al.* 2006a
Lusson D., Bourdais-Ehkirch A., Liard M., Pradat B. - Autoroute A85, Bléré, “ Les Fossés Blancs ” (Indre-et-Loire), rapport final d’opération de fouille préventive, Orléans, service régional de l’Archéologie.
- LUSSON *et al.* 2006b
Lusson D., Liard M., Pradat B. *et al.* - Autoroute A85, Bléré, “ Les Pentes de Vaugerin ” (Indre-et-Loire), rapport final d’opération de fouille préventive, Orléans, service régional de l’Archéologie.
- MAGUER, LUSSON à paraître
Maguer P., Lusson D. - Fermes, hameaux, et résidences aristocratiques entre Loire et Dordogne, actes du colloque AFEAF de 2007 à Chauvigny, à paraître.
- MANGIN 1981
Mangin M. - Un quartier de commerçants et d’artisans d’Alésia : contribution à l’histoire de l’habitat urbain en Gaule, Dijon, Faculté des Sciences Humaines, Semur-en-Auxois, Société des Sciences Historiques et Naturelles.
- MILLET *et al.* 2006
Millet S., Pont-Tricoire C., Couvin F. *et al.* - La Riche, canalisation de rejet d’eaux de la station d’épuration de “ La Grange David ” (Indre-et-Loire), rapport de diagnostic archéologique, Orléans, service régional de l’Archéologie.
- PROVOST 1988
Provost M. - Carte archéologie de la Gaule : L’Indre-et-Loire (37), Paris, Académie des Inscription et Belles-Lettres.
- QUILLIEC, GAULTIER, LAURENS-BERGE 2008
Quilliec B., Gaultier M., Laurens-Berge M. - Château-la-Vallière, contournement de Château-la-Vallière – déviation de la RD766 (Indre-et-Loire), rapport final d’opération de diagnostic archéologique, Orléans, Service Régional de l’Archéologie.

VACHER, BERNARD 2003

Vacher S., Bernard V. - Un site en zone inondable : “ Le Grand Aunay ” à Yvré-L'Evêque, *in* : Mandy B. et de Saulce A. (dir.) - *Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer, archéologie et histoire : culture matérielle et sources écrites, Actes du 23^e colloque de l'AFEAF*, Revue Archéologie de l'Ouest, supplément 10, p. 189-212.

YVERNAULT 2007

Yvernault F. - Périphérique nord-ouest de Tours (Indre-et-Loire), étude documentaire, Orléans, Service Régional de l'Archéologie.